

**Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française :
Rosalie JULLIEN, femme, épouse et mère engagée
(1779-1799)**

TOQUÉ Marie



Volume II Annexes

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée

Sous la direction de Mme Clarisse COULOMB

Année universitaire 2020-2021

**Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française :
Rosalie JULLIEN, femme, épouse et mère engagée
(1779-1799)**

TOQUÉ Marie



Volume II Annexes

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée

Sous la direction de Mme Clarisse COULOMB

Année universitaire 2020-2021

TABLE DES ANNEXES

<u>Annexe 1</u> : Portraits de famille	pp. 7-8
1a - Portrait de Madame Rosalie Jullien	p. 7
1b - Portrait du conventionnel Marc-Antoine Jullien de la Drôme	p. 7
1c - Portrait de Marc-Antoine Jullien dit de Paris	p. 8
<u>Annexe 2</u> : Relevé des lettres par thèmes et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)	pp. 9-26
• Tableaux mariage, prison et anecdotes	p. 9
• Tableau politique : 1789-1795	p.10
• Tableaux politique : 1796-1802 et 1803-1810	p.11
• Tableaux voyages & éloignement : 1785-1800 et 1801-1810	p.12
• Tableau vie privée : 1779-1794	p.13
• Tableaux vie privée : 1795-1802 et 1803-1810	p.14
• Tableaux famille : 1785-1802 et 1803-1810	p.15
• Tableaux santé : 1779-1795 et 1796-1803	p.16
• Tableaux santé : 1804-1810 et guerre : 1790-1798 ..	p.17
• Tableaux guerre : 1799-1808 et correspondance et style épistolaire :	1785-1796
.....	
p.18	
• Tableaux correspondance et style épistolaire : 1797-1804 et 1805-1810	
.....	
p.19	
• Tableaux éducation : 1785-1809 et journaux : 1791-1797	p. 20
• Tableaux journaux : 1798-1807 et religion 1785-1797	p. 21
• Tableaux économie : 1789-1797 et 1798-1810	p. 22
• Tableaux morale privée et politique : 1785-1797 et 1798-1809	p. 23
• Tableaux lectures 1785-1800 et 1802-1809	p. 24
• Tableaux fêtes 1785-1794 et 1797-1803	p. 25
• Tableau références littéraires : 1790-1804	p. 26
<u>Annexe 3</u> : Plan de la ville de Romans en Dauphiné en 1789	p. 27
<u>Annexe 4</u> : Voyages de Marc-Antoine Jullien père (1785-1792) d'après la correspondance de Rosalie Jullien	p. 28

<u>Annexe 5</u> : Voyages de Marc-Antoine Jullien père (1792-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien.....	p. 29
<u>Annexe 6</u> : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1785-1794) d'après la correspondance de Rosalie Jullien.....	p. 30
<u>Annexe 7</u> : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1794-1799) d'après la correspondance de Rosalie Jullien.....	p. 31
<u>Annexe 8</u> : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1799-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien.....	p. 32
<u>Annexe 9</u> : Voyages d' Auguste Jullien (1785-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien.....	p. 33
<u>Annexe 10</u> : Tableau de répartition des correspondants dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)	p. 34
<u>Annexe 11</u> : Graphique de répartition des correspondants dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)	p. 35
<u>Annexe 12</u> : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, Édouard Lockroy, <i>Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793, 1881</i> , pp. 1 - 4	p.36-40
<u>Annexe 13</u> : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 septembre 1785, Édouard Lockroy, <i>Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793, 1881</i> , pp. 4 - 8	p. 41-45
<u>Annexe 14</u> : Histogramme de répartition des lettres par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)	p. 46

Annexe 15 : Tableau de répartition des lettres par mois et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810).....p. 47

Annexe 16 : Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793, 1881*, pp. 147-153.....p. 48-54

Annexe 17 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793, 1881*, pp. 102-109.....p. 55-62

Annexe 18 : Lettre à Auguste Jullien, 8 juillet 1795, Annie Duprat, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810, 2016*, pp. 327-329p. 63-64

Annexe 19 : Lettre à Mme Tallien, 18 août 1795, Annie Duprat, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810, 2016*, pp. 329-330 ..p. 65-66

Annexe 20 : Lettre de Marc-Antoine Jullien père à Marc-Antoine Jullien fils, 15 décembre 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793* , 1881, pp. 309-313.....p. 67-71

Annexe 21 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, Annie Duprat, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810, 2016*, pp. 367-368p. 72-73

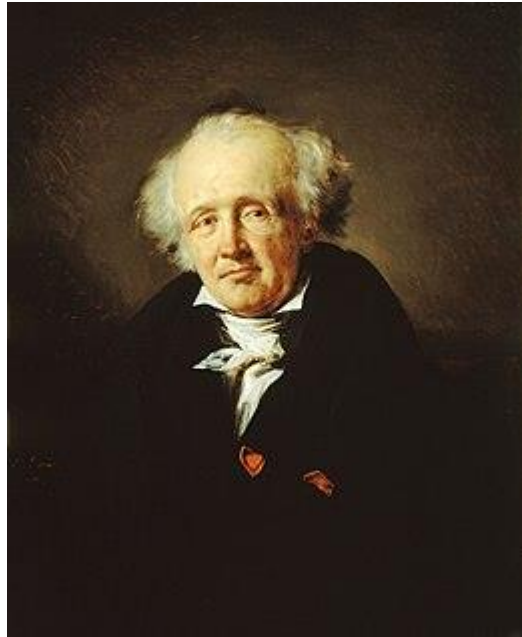
Annexe 1 : Portraits de famille



1a - Portrait de Madame Rosalie Jullien, Dessin (pastel et fusain), Paris, Musée Carnavalet



1b - Portrait du conventionnel Marc-Antoine Jullien de la Drôme, anonyme, 19ème, Paris, Musée Carnavalet



1c - Portrait de Marc-

Paris (1775-1848), Journaliste et écrivain politique, Brune Aimée (née Pagès), 1832, Paris,
Musée Carnavalet

Antoine Jullien dit de

Annexe 2 : Relevé des lettres par thèmes et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)

MARIAGE

1792	1794	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1807
26/08/1792	13/07/1794	20/02/1797	07/05/1798	18/01/1799	31/03/1800	22/02/1801	10/06/1802	29/08/1807
		26/06/1797	17/12/1798			23/08/1801		
						10/10/1801		

PRISON

1794	1795	1799
13/08/1794	07/01/1795	20/05/1799
16/08/1794	08/07/1795	25/05/1799 (1)
29/08/1794	18/08/1795	25/05/1799 (2)
15/09/1794 (1)	13/10/1795	
15/09/1794 (2)		

ANECDOTES (liste non exhaustive)

1785	1790	1792	1793	1797	1798	1800	1801	1804
08/11/1785	14/04/1790	- /04/1792	02/04/1793	23/08/1797	12/12/1798	10/05/1800	30/09/1801	25/05/1804
	01/06/1790	23/05/1792	14/05/1793					
		10/07/1792	09/10/1793					
		27/08/1792						

Tableau de répartition des lettres par thèmes et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810) n°2

	Morale	Religion	Santé	Prison	Voyages	Lectures	Réf. Litt.	Politique	Vie privée
1779	0	0	1	0	0	0	0	0	1
1785	3	1	1	0	5	1	0	0	6
1789	0	1	0	0	0	0	0	5	1
1790	0	0	0	0	1	0	1	4	2
1791	5	2	2	0	0	3	1	7	7
1792	17	11	7	0	17	1	5	55	26
1793	21	7	12	0	2	0	1	48	19
1794	9	1	5	5	2	0	0	22	13
1795	2	0	1	4	0	0	1	2	5
1796	2	0	1	0	0	0	0	3	4
1797	20	2	10	0	13	3	5	27	17
1798	3	0	1	0	5	1	0	1	6
1799	6	0	1	3	4	2	0	6	9
1800	3	0	4	0	5	2	1	3	9
1801	0	0	0	0	1	0	1	5	8
1802	1	0	9	0	9	2	0	7	9
1803	4	0	1	0	1	5	0	2	4
1804	2	0	4	0	2	1	1	6	6
1805	1	0	2	0	1	1	0	1	3
1806	1	0	1	0	0	1	0	0	2
1807	0	0	2	0	1	0	0	0	2
1808	0	0	1	0	1	1	0	1	1
1809	1	0	2	0	1	1	0	0	2
1810	0	0	1	0	1	0	0	1	1
Total	101	25	69	12	72	25	17	206	163

POLITIQUE : 1789-1795

1789	1790	1791	1792	1793	1794	1795
27/08/1789	- / - /1790	09/05/1791	- / - /1792	03/01/1793	01/01/1794	07/01/1795
01/09/1789	14/04/1790	02/08/1791	- /04/1792	05/01/1793	06/01/1794	18/08/1795
06/09/1789	01/06/1790	11/08/1791	20/04/1792	07/01/1793	08/01/1794	
14/09/1789	17/09/1790	14/08/1791	26/04/1792	08/01/1793	14/01/1794	
05/10/1789		20/08/1791	30/04/1792	14/01/1793	17/02/1794	
		04/09/1791	03/05/1792	20/01/1793	24/02/1794	
		- /10/1791	10/05/1792	26/01/1793	27/02/1794	
			19/05/1792	30/01/1793	08/04/1794	
			23/05/1792	01/02/1793	13/04/1794	
			28/05/1792	02/02/1793	29/05/1794	
			01/06/1792	10/02/1793	13/06/1794	
			06/06/1792	13/02/1793	29/06/1794	
			08/06/1792	19/02/1793	02/07/1794	
			14/06/1792	02/04/1793	05/07/1794	
			16/06/1792	05-06/04/1793	15/07/1794	
			19/06/1792	16/04/1793	20/07/1794	
			20/06/1792	18/04/1793	30/07/1794	
			23/06/1792	25/04/1793	13/08/1794	
			24/06/1792	- /05/1793	16/08/1794	
			26/06/1792	07/05/1793	29/08/1794	
			30/06/1792	09/05/1793	15/09/1794 (1)	
			- /07/1792	14/05/1793	15/09/1794 (2)	
			05/07/1792 (1)	19/05/1793		
			05/07/1792 (2)	23/05/1793		
			07/07/1792	28/05/1793		
			08/07/1792	02/06/1793		
			10/07/1792	04/06/1793		
			18/07/1792	11/06/1793		
			26/07/1792	13/06/1793		
			31/07/1792	20/06/1793		
			04/08/1792	25/06/1793		
			05/08/1792	06/07/1793		
			07/08/1792	08/07/1793		
			08/08/1792	16/07/1793		
			09/08/1792	04/08/1793		
			10/08/1792 (1)	16/09/1793		
			10/08/1792 (2)	30/09/1793		
			15/08/1792	09/10/1793		
			18/08/1792	26/10/1793		
			21/08/1792	01/11/1793		
			22/08/1792	04/11/1793		
			23/08/1792	09/11/1793		
			25/08/1792	18/11/1793		
			26/08/1792	04/12/1793		
			27/08/1792	07/12/1793		
			29/08/1792	15/12/1793		
			30/08/1792	18/12/1793		
			01/09/1792	27/12/1793		

POLITIQUE : 1796-1802

1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802
17/05/1796	05/03/1797	11/08/1798	25/04/1799	07/05/1800	22/07/1801	11/02/1802
10/09/1796	24/03/1797		20/05/1799	10/05/1800	01/09/1801	25/02/1802
22/10/1796	29/03/1797		22/05/1799	01/12/1800	29/09/1801	16/03/1802
	14/04/1797		30/05/1799		30/09/1801	29/03/1802
	19/04/1797		08/06/1799		10/10/1801	21/05/1802
	29/04/1797		21/06/1799			04/06/1802
	04/05/1797					15/11/1802
	10/05/1797					
	16/05/1797					
	27/05/1797					
	31/05/1797					
	14/06/1797					
	21/06/1797					
	26/06/1797					
	04/07/1797					
	09/07/1797					
	14/07/1797					
	22/07/1797					
	25/07/1797					
	11/08/1797					
	23/08/1797					
	06/09/1797					
	07/09/1797					
	23/09/1797					
	25/09/1797					
	29/09/1797					
	03/10/1797					

POLITIQUE : 1803-1810

1803	1804	1805	1808	1810
17/09/1803	15/01/1804	19/01/1805	05/01/1808	28/05/1810
21/09/1803	04/02/1804			
	08/02/1804			
	08/05/1804			
	23/05/1804			
	26/06/1804			

VOYAGES & ÉLOIGNEMENT : 1785-1800

1785	1790	1792	1793	1794	1797	1798	1799	1800
20/09/1785	- /04/1790	26/04/1792	02/04/1793	06/01/1794	20/02/1797	07/05/1798	20/05/1799	07/05/1800
29/09/1785		03/05/1792	16/07/1793	24/02/1794	26/02/1797	11/08/1798	22/05/1799	10/05/1800
- /10/1785		10/05/1792			05/03/1797	30/11/1798	30/05/1799	16/05/1800
- /11/1785		16/05/1792			12/03/1797	12/12/1798	08/06/1799	07/09/1800
08/11/1785		19/05/1792			29/03/1797	17/12/1798		01/12/1800
		01/06/1792			04/04/1797			
		06/06/1792			09/04/1797			
		14/06/1792			19/04/1797			
		16/06/1792			29/04/1797			
		30/06/1792			04/05/1797			
		31/07/1792			16/05/1797			
		04/08/1792			09/07/1797			
		05/08/1792			03/10/1797			
		07/08/1792						
		08/08/1792						
		23/08/1792						
		01/09/1792						

VOYAGES & ÉLOIGNEMENT : 1801-1810

1801	1802	1803	1804	1805	1807	1808	1809	1810
08/08/1801	11/02/1802	09/02/1803	18/05/1804	17/09/1805	29/08/1807	07/08/1808	11/09/1809	28/05/1810
	25/02/1802		25/05/1804					
	16/03/1802							
	04/06/1802							
	10/06/1802							
	22/06/1802							
	12/08/1802							
	15/11/1802							
	25/11/1802							

VIE PRIVÉE : 1779-1794

1779	1785	1789	1790	1791	1792	1793	1794
10/07/1779	20/09/1785	27/08/1789	- /04/1790	02/08/1791	20/04/1792	05/01/1793	06/01/1794
	29/09/1785		01/06/1790	11/08/1791	26/04/1792	07/01/1793	17/02/1794
	- /10/1785			14/08/1791	10/05/1792	14/01/1793	27/02/1794
	23/10/1785			04/09/1791	01/06/1792	26/01/1793	16/04/1794
	- /11/1785			- /10/1791 (1)	06/06/1792	02/02/1793 (1)	29/05/1794
	08/11/1785			- /10/1791 (2)	08/06/1792	02/02/1793 (2)	02/07/1794
				- /10/1791 (3)	14/06/1792	10/02/1793 (1)	05/07/1794
					16/06/1792	10/02/1793 (2)	13/07/1794
					23/06/1792	25/04/1793	13/08/1794
					24/06/1792	09/05/1793	16/08/1794
					26/06/1792	19/05/1793	29/08/1794
					- /07/1792	23/05/1793	15/09/1794 (1)
					05/07/1792	04/06/1793	15/09/1794 (2)
					07/07/1792	20/06/1793	
					31/07/1792	25/06/1793	
					04/08/1792	04/08/1793	
					07/08/1792	16/09/1793	
					08/08/1792	07/12/1793	
					15/08/1792	24/12/1793	
					27/08/1792		
					30/08/1792		
					03/09/1792		
					06/09/1792		
					24/10/1792		
					24/12/1792		
					28/12/1792		

VIE PRIVÉE : 1795-1802

1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802
07/01/1795	17/05/1796	20/02/1797	07/05/1798	18/01/1799	01/01/1800	22/02/1801	11/02/1802
08/07/1795	31/08/1796	26/02/1797	11/08/1798	13/02/1799	08/02/1800	22/07/1801	25/02/1802
18/08/1795	10/09/1796	05/03/1797	30/11/1798	16/03/1799	31/03/1800	08/08/1801	16/03/1802
25/08/1795	22/10/1796	24/03/1797	12/12/1798 (1)	17/05/1799	07/05/1800	23/08/1801	24/04/1802
13/10/1795		29/03/1797	12/12/1798 (2)	22/05/1799	10/05/1800	15/09/1801	21/05/1802
		04/04/1797	17/12/1798	25/05/1799 (1)	16/05/1800	29/09/1801	10/06/1802
		19/04/1797		25/05/1799 (2)	27/05/1800	30/09/1801	22/06/1802
		04/05/1797		08/06/1799	31/05/1800	10/10/1801	12/08/1802
		10/05/1797		21/06/1799	01/12/1800		25/11/1802
		16/05/1797					
		27/05/1797					
		14/06/1797					
		26/06/1797					
		09/07/1797					
		15/07/1797					
		25/07/1797					
		03/10/1797					

VIE PRIVÉE : 1803-1810

1803	1804	1805	1806	1807	1808	1809	1810
09/02/1803	07/02/1804	19/01/1805	07/03/1806	06/05/1807	07/08/1808	11/09/1809	28/05/1810
15/02/1803	12/02/1804	17/09/1805	22/10/1806	29/08/1807		15/09/1809	
21/09/1803	18/05/1804	04/11/1805					
29/09/1803	23/05/1804						
	25/05/1804						
	25/06/1804						

FAMILLE : 1785-1802

1785	1792	1795	1797	1798	1799	1800	1802
20/09/1785	26/07/1792	18/08/1795	29/04/1797	11/08/1798	22/05/1799	01/01/1800	11/02/1802
08/11/1785	06/09/1792		14/06/1797	12/12/1798	25/05/1799 (1)	08/02/1800	25/02/1802
			26/06/1797		25/05/1799 (2)	27/05/1800	16/03/1802
			25/07/1797		29/05/1799	31/05/1800	24/04/1802
			16/09/1797				21/05/1802
			29/09/1797				10/06/1802
							22/06/1802

FAMILLE : 1803-1810

1803	1804	1805	1806	1807	1809	1810
15/02/1803	15/01/1804	30/05/1805	07/03/1806	06/05/1807	11/09/1809	28/05/1810
	07/02/1804	17/09/1805	22/10/1806	29/08/1807		
	12/02/1804	07/11/1805				
	25/06/1804					

SANTÉ : 1779-1795

1779	1785	1791	1792	1793	1794	1795
10/07/1779	08/11/1785	14/08/1791	19/06/1792	08/01/1793	06/01/1794	25/08/1795
		20/08/1791	20/06/1792	14/01/1793	17/02/1794	
			02/09/1792	26/01/1793	13/04/1794	
			06/09/1792	30/01/1793	02/07/1794	
			24/10/1792	07/05/1793	05/07/1794	
			24/12/1792	09/05/1793		
			28/12/1792	20/06/1793		
				04/08/1793		
				16/09/1793		
				30/09/1793		
				09/10/1793		
				26/10/1793		

SANTÉ : 1796-1803

1796	1797	1798	1799	1800	1802	1803
22/10/1796	05/03/1797	30/11/1798	18/01/1799	31/03/1800	11/02/1802	15/02/1803
	09/04/1797			10/05/1800	25/02/1802	
	19/04/1797			16/05/1800	16/03/1802	
	04/05/1797			01/12/1800	24/04/1802	
	10/05/1797				21/05/1802	
	27/05/1797				22/06/1802	
	14/06/1797				12/08/1802	
	09/07/1797				15/11/1802	
	15/07/1797				25/11/1802	
	25/07/1797					

SANTÉ : 1804-1810

1804	1805	1806	1807	1808	1809	1810
07/02/1804	17/09/1805	07/03/1806	06/05/1807	07/08/1808	11/09/1809	28/05/1810
12/02/1804	07/11/1805		29/08/1807		15/09/1809	
18/05/1804						
25/05/1804						

GUERRE : 1790-1798

1790	1791	1792	1793	1794	1796	1797	1798
14/04/1790	02/08/1791	20/04/1792	02/02/1793	01/01/1794	31/08/1796	29/03/1797	07/05/1798
	20/08/1791	26/04/1792	10/02/1793	06/01/1794		04/04/1797	30/11/1798
		03/05/1792	13/02/1793	17/02/1794		14/04/1797	12/12/1798 (1)
		10/05/1792	07/05/1793	29/06/1794		19/04/1797	12/12/1798 (2)
		19/05/1792	09/05/1793	13/07/1794		29/04/1797	17/12/1798
		16/06/1792	19/05/1793			04/05/1797	
		19/06/1792	20/06/1793			10/05/1797	
		05/07/1792	16/07/1793			16/05/1797	
		10/07/1792	04/08/1793			27/05/1797	
		18/07/1792	16/09/1793			31/05/1797	
		26/07/1792	30/09/1793			04/07/1797	
		05/08/1792	26/10/1793			09/07/1797	
		10/08/1792	04/11/1793			15/07/1797	
		23/08/1792	18/11/1793			25/08/1797	
		25/08/1792	24/12/1793			23/09/1797	
		26/08/1792				25/09/1797	
		27/08/1792				29/09/1797	
		29/08/1792				03/10/1797	
		30/08/1792					
		01/09/1792					
		02/09/1792					
		03/09/1792					
		06/09/1792					
		17/10/1792					

GUERRE : 1799-1808

1799	1800	1801	1802	1804	1805	1808
13/02/1799	10/05/1800	04/10/1801	06/03/1802	23/05/1804	04/11/1805	05/01/1808
25/04/1799	16/05/1800		16/03/1802	25/05/1804	07/11/1805	
20/05/1799	07/09/1800		29/03/1802			
22/05/1799	01/12/1800					
30/05/1799	15/12/1800					
08/06/1799						
21/06/1799						

CORRESPONDANCE ET STYLE ÉPISTOLAIRE : 1785-1796

1785	1790	1791	1792	1793	1794	1795	1796
20/09/1785	- /04 1790	09/05/1791	01/06/1792	08/01/1793	24/02/1794	08/07/1795	17/05/1796
29/09/1785	01/06/1790	04/09/1791	08/06/1792	14/01/1793	27/02/1794	25/08/1795	10/09/1796
- /10/1785			14/06/1792	25/04/1793	29/05/1794		
- /11/1785			23/06/1792	09/05/1793	13/06/1794		
08/11/1785			08/07/1792	11/06/1793	13/07/1794		
			15/08/1792	25/06/1793	15/07/1794		
			21/08/1792	16/09/1793	30/07/1794		
				26/10/1793			
				18/11/1793			

CORRESPONDANCE ET STYLE ÉPISTOLAIRE : 1797-1804

1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804
16/02/1797	11/08/1798	18/01/1799	01/01/1800	10/10/1801	11/02/1802	15/02/1803	07/02/1804
20/02/1797	12/12/1798	16/03/1799	01/12/1800		22/06/1802	29/09/1803	12/02/1804
05/03/1797		17/05/1799					25/05/1804
12/03/1797		20/05/1799					
24/03/1797		25/05/1799					
29/03/1797		08/06/1799					
04/04/1797		21/06/1799					
09/04/1797							
28/04/1797							
04/05/1797							
10/05/1797							
16/05/1797							
04/07/1797							
09/07/1797							
15/07/1797							
15/08/1797							
23/08/1797							
29/09/1797							

CORRESPONDANCE ET STYLE ÉPISTOLAIRE : 1805-1810

1805	1806	1807	1808	1809	1810
19/01/1805	07/03/1806	06/05/1807	07/08/1808	15/09/1809	28/05/1810
17/09/1805					
04/11/1805					

ÉDUCATION : 1785-1809

1785	1791	1792	1794	1797	1800	1803	1805	1808	1809
20/09/1785	04/08/1791	20/04/1792	04/01/1794	09/04/1797	07/05/1800	04/06/1803	19/01/1805	07/08/1808	11/09/1809
29/09/1785	- /10/1791 (1)	10/05/1782		04/05/1797			30/05/1805		
08/11/1785	- /10/1791 (2)	08/06/1792		16/05/1797			17/09/1805		
		26/06/1792		09/07/1797					
		21/07/1792		16/09/1797					
		26/07/1792							
		04/08/1792							
		08/08/1792							
		10/08/1792							

JOURNAUX : 1790-1797

1790	1791	1792	1793	1794	1796	1797
- / - /1790	14/08/1791	- / - /1792	08/01/1793	08/01/1794	17/05/1796	16/02/1797
	20/08/1791	20/04/1792	14/01/1793	13/06/1794	31/08/1796	20/02/1797
		10/05/1792	25/04/1793			26/02/1797
		16/05/1792	02/06/1793			05/03/1797
		01/06/1792	08/07/1793			12/03/1797
		04/06/1792	16/09/1793			09/04/1797
		16/06/1792				19/04/1797
		19/06/1792				29/04/1797
		23/06/1792				04/05/1797
		04-05/07/1792				10/05/1797
		05/07/1792				16/05/1797
		26/07/1792				27/05/1797
		15/08/1792				31/05/1797
		18/08/1792				21/06/1797
		25/08/1792				09/07/1797
		30/08/1792				25/07/1797
		24/10/1792				11/08/1797
		24/12/1792				15/08/1797
						23/08/1797
						25/08/1797
						16/09/1797
						29/09/1797
						20/11/1797

JOURNAUX : 1798- 1807

1798	1801	1802	1803	1804	1807
07/05/1798	09/09/1801	11/02/1802	09/02/1803	18/06/1804	29/08/1807
		25/02/1802	04/06/1803		
			17/09/1803		

RELIGION : 1785-1797

1785	1789	1791	1792	1793	1794	1797
29/09/1785	27/08/1789	11/08/1791	30/04/1792	23/05/1793	09/06/1794	09/07/1797
		14/08/1791	19/05/1792	20/06/1793		15/07/1797
			06/06/1792	18/11/1793		
			04-05/07/1792	04/12/1793		
			10/07/1792	07/12/1793		
			04/08/1792	18/12/1793		
			22/08/1792	24/12/1793		
			25/08/1792			
			27/08/1792			
			29/08/1792			
			30/08/1792			

ÉCONOMIE (du pays ou du foyer) : 1789-1797

1789	1790	1791	1792	1793	1794	1796	1797
27/08/1789	01/06/1790	11/08/1791	26/04/1792	19/02/1793	24/02/1794	17/05/1796	21/02/1797
01/09/1789	17/09/1790	20/08/1791	23/05/1792	09/05/1793	13/04/1794	31/08/1796	05/03/1797
			10/07/1792	04/08/1793	29/05/1794	10/09/1796	14/06/1797
			26/07/1792	18/11/1793	05/07/1794		03/10/1797
			21/08/1792				
			22/08/1792				

ÉCONOMIE (du pays ou du foyer) : 1798-1810

1798	1800	1801	1802	1803	1804	1807	1810
11/08/1798	07/05/1800	08/08/1801	24/04/1802	29/09/1803	18/05/1804	29/08/1807	28/05/1810
12/12/1798		15/09/1801 (1)	21/05/1802		25/05/1804		
		15/09/1801 (2)	10/06/1802				
		30/09/1801	12/08/1802				
		10/10/1801					

MORALE PRIVÉE ET POLITIQUE (leçons de morale, conseils et recommandations) : 1785-1797

1785	1791	1792	1793	1794	1795	1796	1797
20/09/1785	09/05/1791	19/05/1792	03/01/1793	06/01/1794	08/07/1795	10/09/1796	16/02/1797
29/09/1785	02/08/1791	01/06/1792	05/01/1793	08/01/1794	25/08/1795	22/10/1796	26/02/1797
08/11/1785	11/08/1791	08/06/1792	07/01/1793	14/01/1794			05/03/1797
	20/08/1791	16/06/1792	08/01/1793	27/02/1794			12/03/1797
	20/10/1791	23/06/1792	14/01/1793	08/04/1794			14/04/1797
		26/06/1792	02/02/1793	13/04/1794			31/05/1797
		04-05/07/1792	10/02/1793	29/05/1794			14/06/1797 (1)
		10/07/1792	19/02/1793 (1)	02/07/1794			14/06/1797 (2)
		18/07/1792	19/02/1793 (2)	20/07/1794			21/06/1797
		21/07/1792	16/04/1793				04/07/1797
		26/07/1792	18/04/1793				09/07/1797
		04/08/1792	- /05/1793				22/07/1797
		08/08/1792	07/05/1793				25/07/1797
		10/08/1792	23/05/1793				15/08/1797
		27/08/1792	09/10/1793				21/08/1797
		24/12/1792	01/11/1793				16/09/1797
		28/12/1792	04/11/1793				25/09/1797
			09/11/1793				29/09/1797
			04/12/1793				03/10/1797
			18/12/1793				20/10/1797
			24/12/1793				

MORALE PRIVÉE ET POLITIQUE (leçons de morale, conseils et recommandations) : 1798-1809

1798	1799	1800	1802	1803	1804	1805	1806	1809
07/05/1798	13/02/1799	07/05/1800	11/02/1802	04/04/1803	01/04/1804	30/05/1805	22/10/1806	11/09/1809
12/12/1798	20/05/1799	01/12/1800		04/06/1803	18/05/1804			
17/12/1798	22/05/1799	15/12/1800		29/09/1803				
	25/05/1799 (1)			09/12/1803				
	25/05/1799 (2)							
	30/05/1799							

LECTURES : 1785-1800

1785	1791	1792	1797	1798	1799	1800
20/09/1785	11/08/1791	28/12/1792	19/04/1797	30/11/1798	25/04/1799	07/05/1800
	14/08/1791		16/05/1797		30/05/1799	10/05/1800
	04/09/1791		26/06/1797			

LECTURES : 1802-1809

1802	1803	1804	1805	1806	1808	1809
25/02/1802	09/02/1803	01/04/1804	30/05/1805	22/10/1806	07/08/1808	11/09/1809
22/06/1802	04/04/1803					
	04/06/1803					
	29/09/1803					
	09/12/1803					

FÊTES : 1785-1794

1785	1790	1791	1792	1793	1794
29/09/1785	01/06/1790	20/08/1791	16/04/1792	25/06/1793	01/01/1794
	17/09/1790		01/06/1792		09/04/1794
			18/07/1792		09/06/1794
			26/08/1792		15/07/1794
			27/08/1792		

FÊTES : 1797-1803

1797	1799	1801	1802	1803
25/07/1797	08/06/1799	15/09/1801	25/02/1802	04/06/1803
11/08/1797		24/09/1801	06/03/1802	
23/08/1797			04/06/1802	
23/09/1797				
03/10/1797				

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES (liste non exhaustive) : 1790-1804

1790	1792	1793	1795	1797	1800	1801	1804
14/04/1790	16/06/1792	26/10/1793	07/01/1795	20/02/1797	08/02/1800	15/01/1801	18/05/1804
	30/06/1792			09/04/1797			
	10/07/1792			10/05/1797			
	30/08/1792			27/05/1797			
	24/10/1792			29/09/1797			

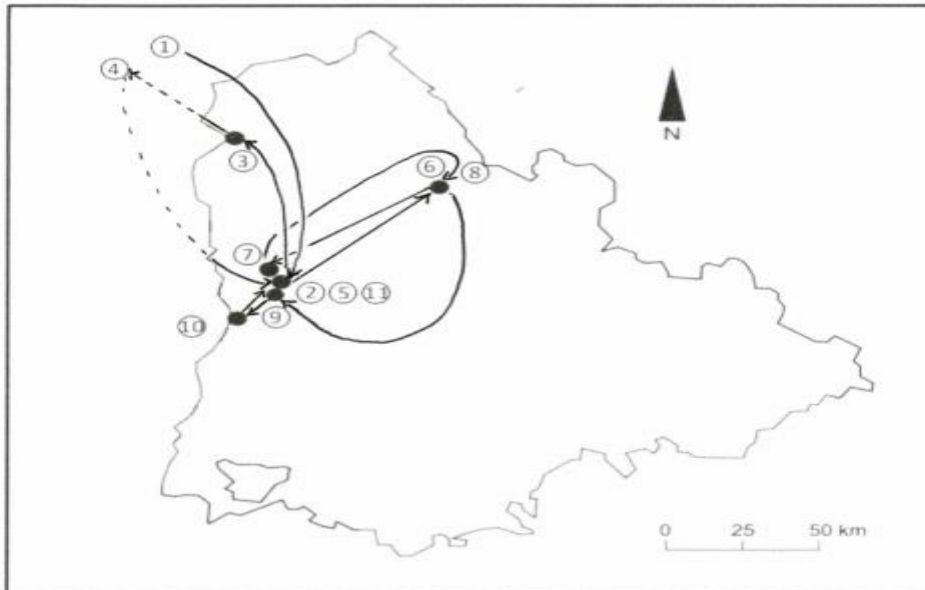
Annexe 3 : Plan de la ville de Romans en Dauphiné en 1789



Plan de la ville de Romans en Dauphiné en 1789, Archives municipales de Romans, sur, Isère, 1D3, Registre des délibérations municipales, 1795, 1797, 8Fi25.

Annexe 4 : Voyages de Marc-Antoine Jullien père (1785-1792) d'après la correspondance de Rosalie Jullien Jullien

Voyages de Marc-Antoine Jullien (1785-1792) d'après la
correspondance de Rosalie Jullien



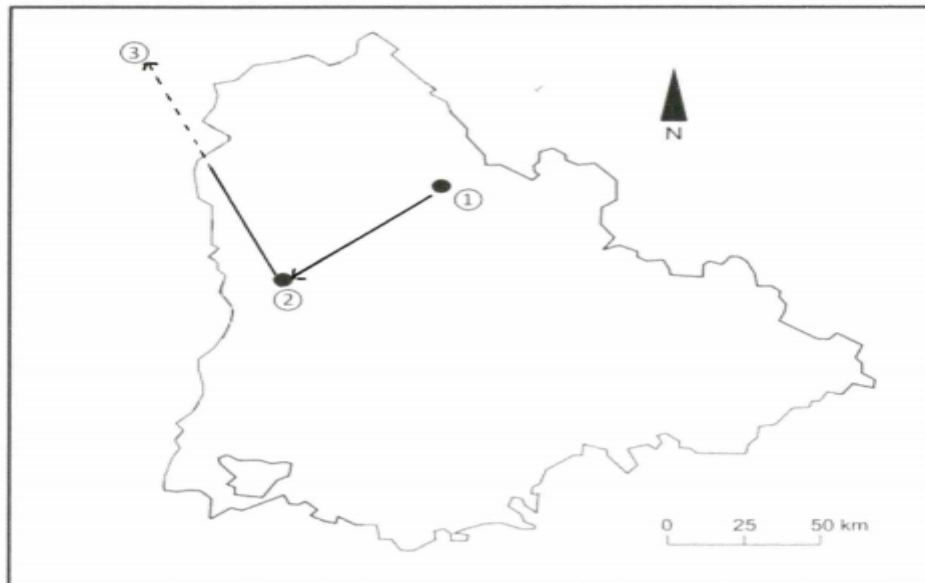
Légende:

●	Ville
10/05/1792- 05/07/1792	Temps de passage de Marc-Antoine Jullien
3 lettres	Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien
→	Déplacement de Marc-Antoine Jullien

① Paris 23/10/1785 1 lettre	④ Pontoise 17/09/1790 1 lettre	⑦ Bourg-de-Péage 07/07/1792 1 lettre	⑩ Valence 02/09/1792- 03/09/1792 2 lettres
② Romans 27/08/1789- 14/09/1789 3 lettres	⑤ Romans 14/08/1791- 03/05/1792 7 lettres	⑧ Voyon 08/07/1792- 05/08/1792 3 lettres	⑪ Romans 06/09/1792 1 lettre
③ Vienne 05/10/1789 1 lettre	⑥ Voyon 10/05/1792- 05/07/1792 10 lettres	⑨ Péage-à-Romans 07/08/1792- 01/09/1792 9 lettres	

Annexe 5 : Voyages de Marc-Antoine Jullien père (1792-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien

Voyages de Marc-Antoine Jullien (1792-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien



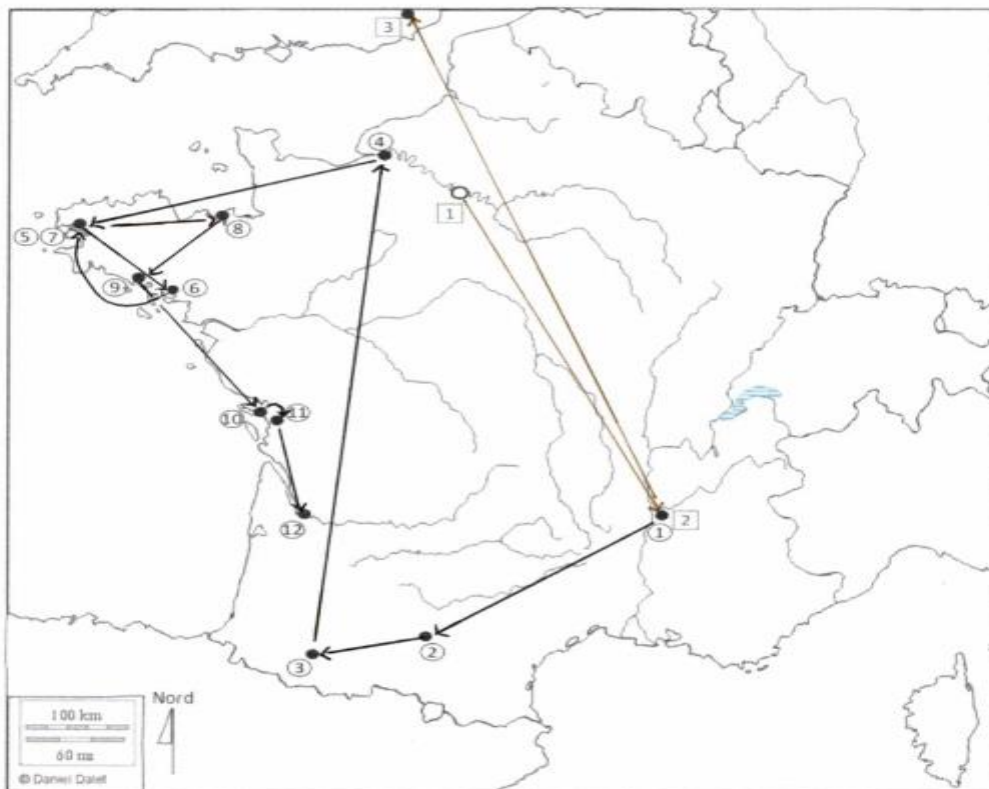
Légende:

●	Ville
20/02/1797	Temps de passage de Marc-Antoine Jullien
1 lettre	Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien
→	Déplacement de Marc-Antoine Jullien

①	Voiron	②	Bourg-de-l'Unité	③	Paris
	20/02/1797		22/07/1801-		18/05/1804
	1 lettre		10/10/1801		1 lettre
			10 lettres		

Annexe 6 : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1785-1794) d'après la correspondance de Rosalie Jullien Jullien

Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1785-1794) d'après la
correspondance de Rosalie Jullien



Légende:

- Capitale
- Ville

02/08/1791-20/10/1791 Temps de passage de Marc-Antoine Jullien, fils

9 lettres Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien

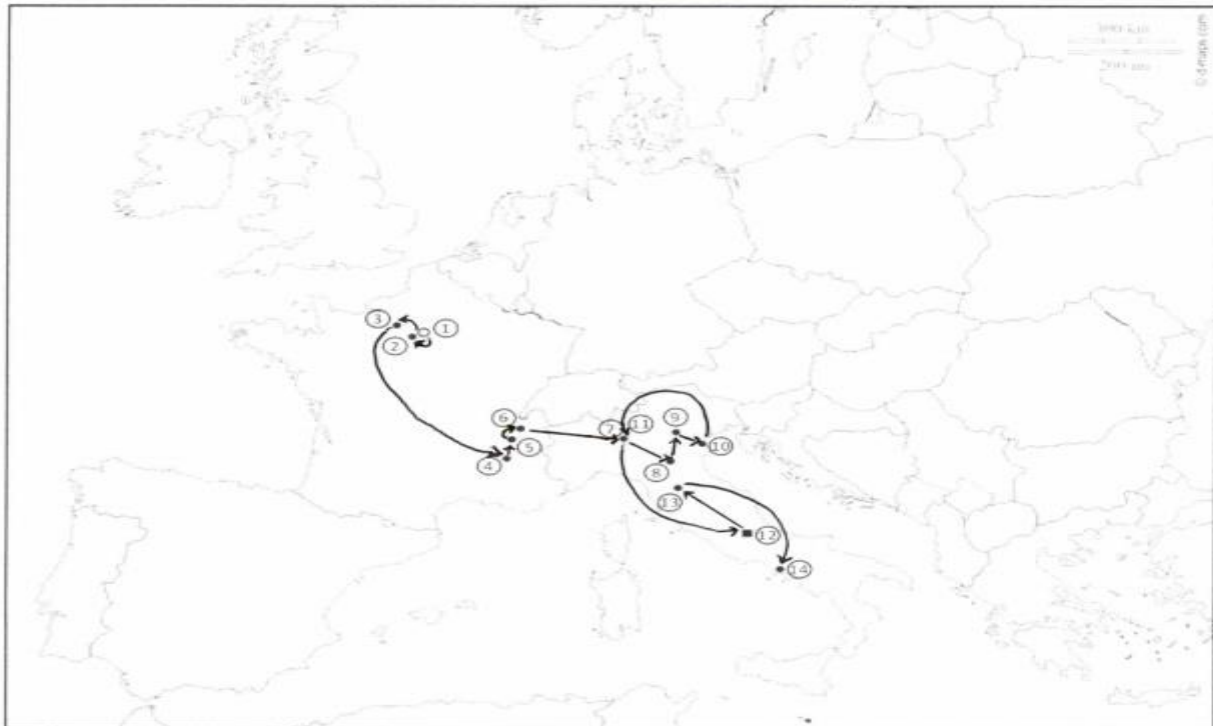
→ Déplacement de Marc-Antoine Jullien, fils, 1785-1792

→ Déplacement de Marc-Antoine Jullien, fils, 1792-1794

① Paris 20/09/1785- Pâques 1790 7 lettres	③ Tarbes 02/04/1793- 04/08/1793 19 lettres	⑧ Saint-Malo 18/11/1793 1 lettre
② Romans 02/08/1791- 20/10/1791 7 lettres	④ Le Havre 16/09/93 1 lettre	⑨ Lorient 04/12/1793- 14/01/1794 9 lettres
③ Londres 19/05/1792- 29/08/1792 21 lettres	⑤ Brest 09/10/1793 26/10/1793 2 lettres	⑩ La Rochelle 17/02/1794- 24/02/1794 2 lettres
① Romans 17/10/1792- 24/10/1792 2 lettres	⑥ Vannes 01/11/1793 1 lettre	⑪ Rochefort 27/02/1794 1 lettre
② Toulouse automne 1792- 19/02/1793 15 lettres	⑦ Brest 04/11/1793- 09/11/1793 2 lettres	⑫ Bordeaux 08/04/1794- 30/07/1794 12 lettres

Annexe 7 : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1794-1799) d'après la correspondance de Rosalie Jullien

Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1794-1799) d'après la correspondance de Rosalie Jullien



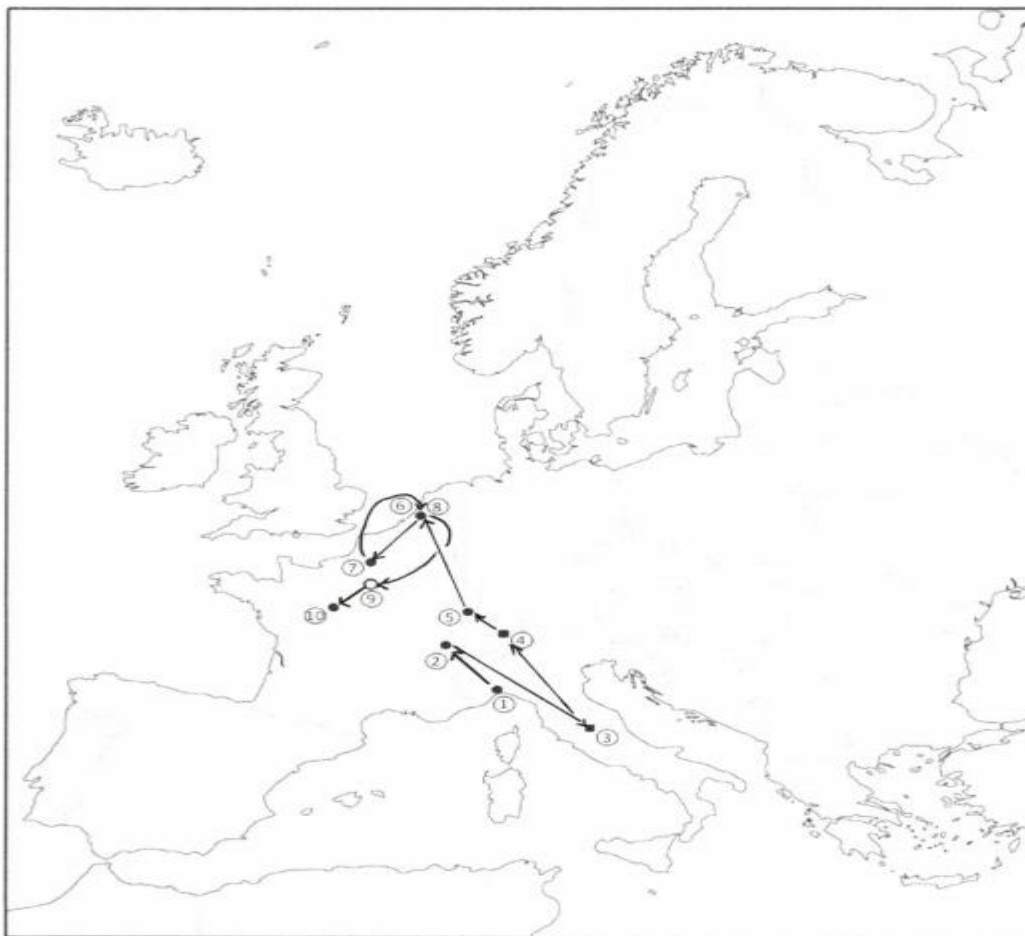
Légende:

- Capitale
- Ville
- Pays
- 10/05/1797-31/05/1797 Temps de passage de Marc-Antoine Jullien, fils
- 1 lettre Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien
- Déplacement de Marc-Antoine Jullien, fils

① Paris 13/08/1794 1 lettre	④ Romans 16/02/1797 1 lettre	⑦ Milan 29/03/1797- 19/04/1797 5 lettres	⑩ Vienne 10/05/1797- 31/05/1797 4 lettres	⑬ Florence 12/12/1798 18/01/1799 3 lettres
② Les Molènes 17/05/1796- 31/08/1796 2 lettres	⑤ Vairoin 12/03/1797- 26/03/1797 2 lettres	⑧ Mantoue 29/04/1797 1 lettre	⑪ Milan 14/06/1797- 20/11/1797 20 lettres	⑭ Naples 13/02/1799 22/05/1799 6 lettres
③ Lisieux 10/09/1796- 22/10/1796 2 lettres	⑥ Chambéry 05/03/1797 24/03/1797 2 lettres	⑨ Vérone 04/05/1797 1 lettre	⑫ Italie 07/05/1798 1 lettre	

Annexe 8 : Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1799-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien

Voyages de Marc-Antoine Jullien fils (1799-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien

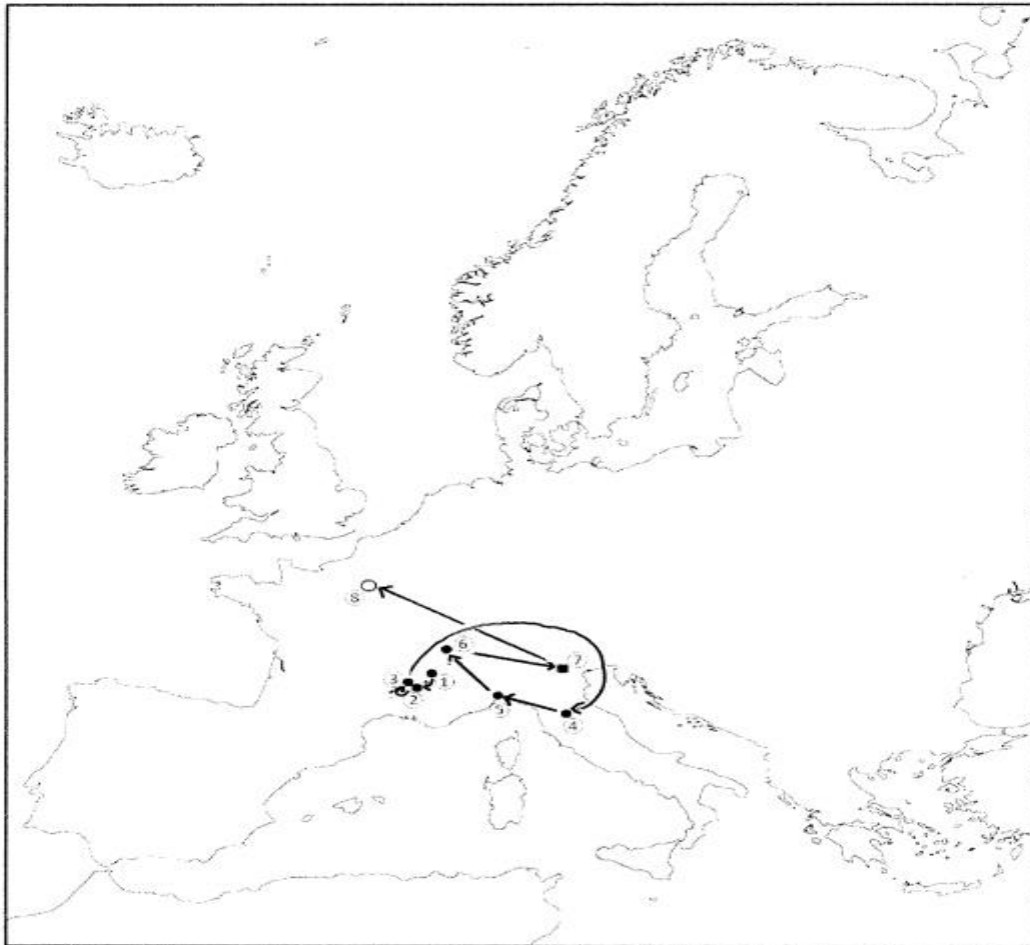


Légende:

○	Capitale				
●	Ville				
■	Pays				
11/02/1802 30/05/1805	Temps de passage de Marc-Antoine Jullien, fils				
1 lettre	Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien				
→	Déplacement de Marc-Antoine Jullien, fils				
①	Gènes 25/05/1799- 21/06/1799 4 lettres	④	Suisse 07/09/1800 1 lettre	⑦	Amiens 11/02/1802 30/05/1805 27 lettres
②	Genève 16/05/1800 1 lettre	⑤	Feldkirch 01/12/1800- 15/12/1800 2 lettres	⑧	La Haye 17/09/1805 1 lettre
③	Italie 27/05/1800 1 lettre	⑥	La Haye 29/09/1801 1 lettre	⑨	Paris 22/10/1806 15/09/1809 4 lettres
				⑩	Loches 28/05/1810 1 lettre

Annexe 9 : Voyages d'Auguste Jullien (1785-1810) d'après la correspondance de Rosalie Jullien

Voyages d'Auguste Jullien (1785-1810) d'après la
correspondance de Rosalie Jullien



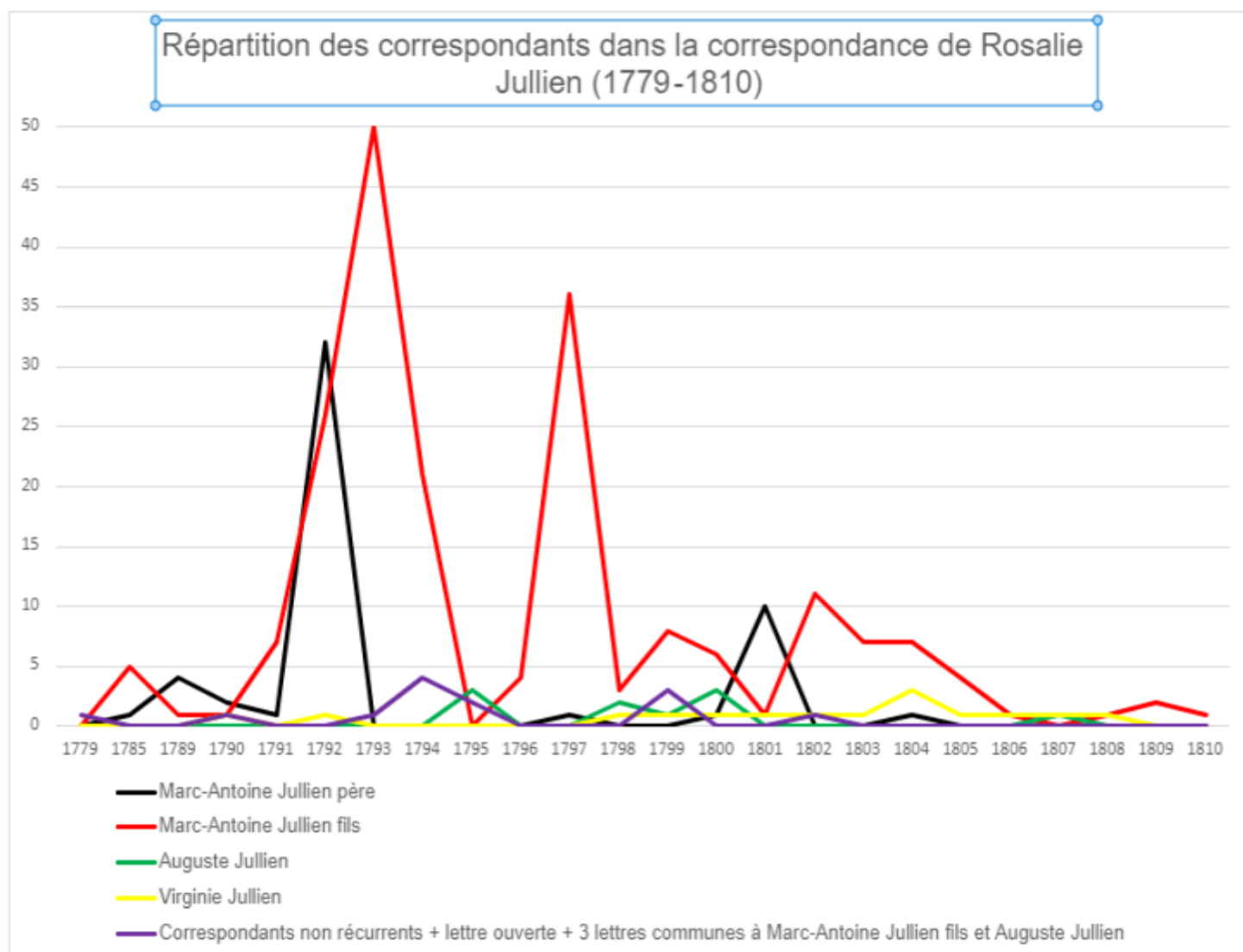
Légende:		
○	Capitale	
●	Ville	
■	Pays	
11/10/1795	Temps de passage d'Auguste Jullien	
1 lettre	Nombre de lettres envoyées par Rosalie Jullien	
→	Déplacement d'Auguste Jullien	
①	Lyons 09/07/1795 1 lettre	Geneve 30/05/1799- 08/06/1799 2 lettres
②	Romans 25/08/1795 1 lettre	Geneve 07/05/1800- 18/06/1800 2 lettres
③	Bourg-de-Peage 13/10/1795 1 lettre	Italie 11/05/1800 1 lettre
④	Florence 12/12/1798 1 lettre	Paris 06/03/1807 1 lettre
⑤		
⑥		
⑦		
⑧		

Annexe 10 : Tableau de répartition des correspondants dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)

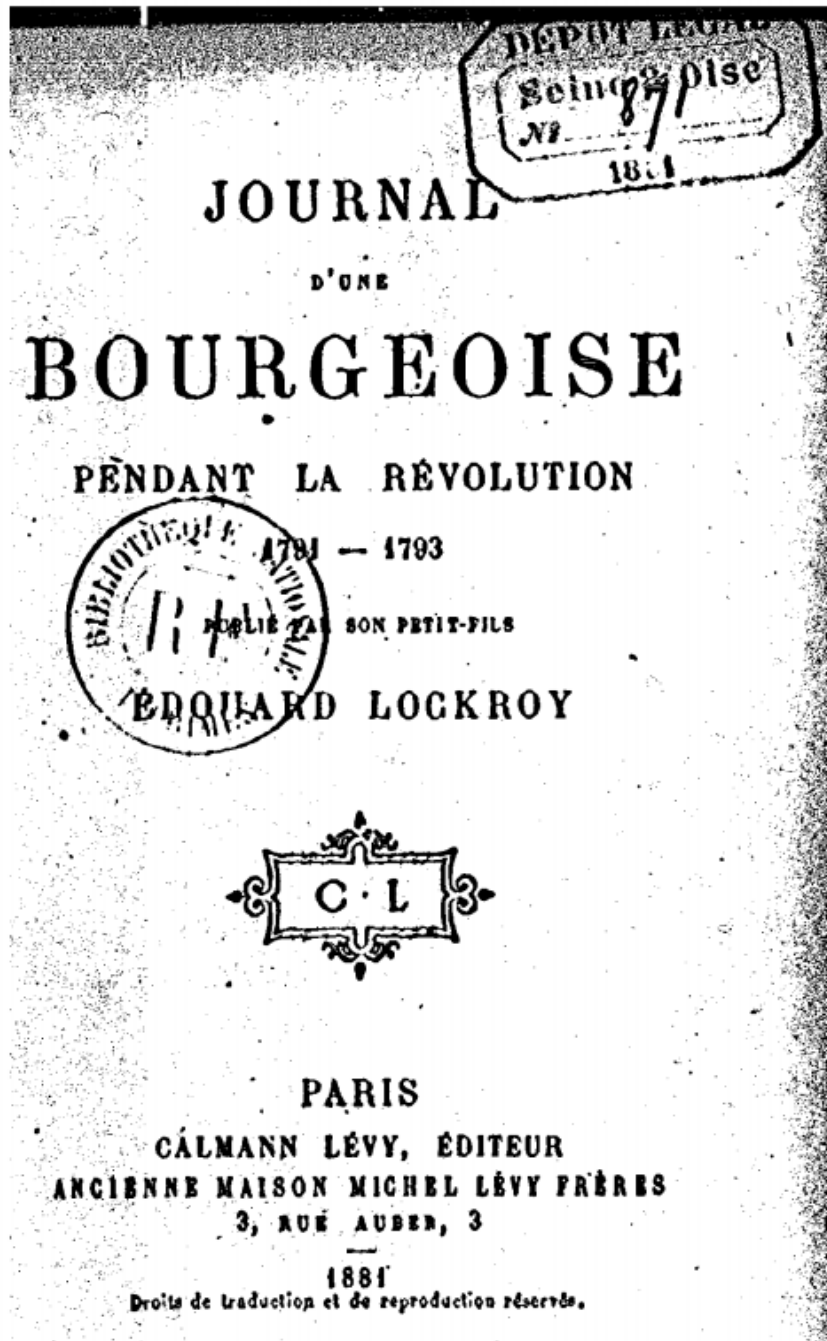
	MAJ père	MAJ fils	Auguste	Virginie	Autres	Total
1779	0	0	0	0	1	1
1785	1	5	0	0	0	6
1789	4	1	0	0	0	5
1790	2	1	0	1	1	5
1791	1	7	0	0	0	8
1792	32	26	0	1	0	59
1793	0	50	0	0	1	51
1794	0	21	0	0	4	25
1795	0	0	3	0	2	5
1796	0	4	0	0	0	4
1797	1	36	0	0	0	37
1798	0	3	2	1	0	6
1799	0	8	1	1	3	13
1800	1	6	3	1	0	11
1801	10	1	0	1	0	12
1802	0	11	0	1	1	13
1803	0	7	0	1	0	8
1804	1	7	0	3	0	11
1805	0	4	0	1	0	5
1806	0	1	0	1	0	2
1807	0	0	1	1	0	2
1808	0	1	0	1	0	2
1809	0	2	0	0	0	2
1810	0	1	0	0	0	1
Total	53	203	10	15	13	294
%	18	69,1	3,4	5,1	4,4	100

Répartition des correspondants dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)

Annexe 11 : Graphique de répartition des correspondants dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)



Annexe 12 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, 1881, pp. 1- 4



JOURNAL

D'UNE BOURGEOISE

I

Romans, 20 septembre 1785.

Mille grâces, mon bon Jules ¹, de ta charmante petite lettre et de tous les détails de votre voyage. J'avais besoin de cela pour dormir des deux yeux. Imagine-toi, mon petit, que l'ennui m'a chassée de ma retraite, et que je suis venue tout exprès à la ville hier, pour être plus à portée de recevoir ta lettre. Aujourd'hui je la tiens, cette chère lettre, et j'ai déjà lu et relu les précieuses assurances de ton amitié. Je t'écris de mon nouveau petit cabinet. Ma chambre est toute arran-

1. Son fils avait dix ans et demi, et venait d'arriver à Paris avec son père, pour y faire ses études.

2 JOURNAL D'UNE BOURGEOISE

gée. La bonne Thérèse y travaille en silence et ton petit Auguste ¹, qui est devenu enfin sage, joue sans faire de bruit. Tes tantes et ton oncle se sont rassemblés à l'heure du courrier, et je leur ai communiqué ce que tu m'écris, avec des larmes de joie et d'attendrissement. J'ai, sur-le-champ, envoyé chez nos amis Miques, pour leur apprendre votre bonne arrivée et la bonne arrivée de ta lettre; car je n'ai encore vu personne. Mon goût pour la retraite est fortifié par ma tristesse, et j'aime mieux penser librement à vous, que de me livrer à la société. Je me propose pourtant d'aller voir madame N... l'un de ces jours. Elle est venue passer une grande journée à mes Délices, et elle m'a bien répété combien elle aimait mon bon Jules. Mon ami, tes tantes, ton oncle, ton frère, nos servantes, notre domestique, nos grangers, tous t'appellent *le bon Jules*. Voilà un surnom, mon fils, qu'il faut toujours mériter. C'est le plus flatteur et le plus aimable de tous les titres. Sois bon, mon fils, gagne tous les cœurs, gagne celui de tes supérieurs par ta soumission; celui de tes camarades par ta complaisance, et surtout attache-toi à ton cher oncle. Souviens-toi, mon ami, de tout ce que je t'ai dit, la veille de notre séparation.

1. Son second fils

Tu m'as fort priée de te donner des détails, et cette partie de ma lettre est la plus difficile; car rien n'est intéressant pour moi, depuis votre départ. Je vais, je viens, avec une distraction ennuyée. Plus d'études; des lectures peu suivies. Je fais le journal de ton frère exactement, et je lui fais lire tous tes cahiers de 1784. Plus de Berquin, plus d'autres lectures que nos souvenirs de famille et il s'en amuse beaucoup. Il a lu aujourd'hui ta lettre, et il s'y est vu nommé avec plaisir. Mon Dieu, ne l'oublie jamais! Il croit que tu ne l'aimes pas, quand tu ne mets pas son nom en toutes lettres. Nous parlons souvent de vous ensemble. Hier, nous avons été seuls, de ma nouvelle habitation, jusqu'auprès du parc, tout en causant de vous. Ce matin, encore une promenade. Je n'ai point d'autre détail à te faire. Nous nous promenons et nous parlons de vous; nous parlons de vous et nous nous promenons: ces deux choses sont nos plus agréables occupations. Le reste ne vaut pas la peine d'être compté.

Je te prie, mon bon Jules, de faire tes lettres de manière que ton papa n'y puisse pas mettre un mot. Quand il se verra contraint à prendre une nouvelle feuille de papier, il la remplira, j'en suis sûr; et toi, mon bon ami, remplis complètement les tiennes. Tous les nouveaux objets

4 JOURNAL D'UNE BOURGEOISE

qui frappent tes yeux doivent fournir des matériaux à ta plume. Parle-moi beaucoup de tes jeunes amis. Fais des portraits, entretiens-moi de leurs caractères, de leur esprit, de vos jeux, de vos conversations et, bientôt, de vos occupations. Fais-toi aimer surtout ; et cela veut dire : Sois bon et aimable. Je t'embrasse.

Annexe 13 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 septembre 1785, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, 1881, pp. 4-8

II

Aux Délices¹, jeudi 29 septembre 1785.

Les objets nouveaux qui environnent mon fils ne m'effacent donc pas de sa mémoire, et les agréments de sa nouvelle position ne lui font pas oublier la simplicité de nos plaisirs champêtres. Je te reconnais, mon cher Jules, à ces traits qui marquent un bon cœur; et les tendres regrets que tu me témoignes redoublent encore les miens. Je n'ai plus de plaisir dans ces champs où nous étions si heureux ensemble. J'y marche, la tête penchée, dans une contenance triste; et le soleil brille en vain de toute sa force. Mon imagination forme des nuages, qu'il ne peut percer, et je sais, par expérience, qu'il fait le plus beau temps du monde.

1. Maison de campagne au village de Pisançon.

Mon bon Jules, une seule chose peut me consoler de tant de peines, ton application à l'étude. Travaille avec ardeur, mon enfant; souviens-toi des tendres recommandations de ta mère et surtout pratique les aimables vertus que nous avons toujours cherché à t'inspirer. Fais-toi aimer de tout le monde; rien de plus doux que d'être aimé. Songe aussi, mon bon Jules, à tout ce que tu dois à l'Être suprême, pour t'avoir donné l'existence, pour t'avoir donné de bons parents, pour t'avoir déjà comblé de faveur. Prie et aime Dieu de toutes les forces de ton jeune cœur. Sois pieux et recueilli dans tes exercices de dévotion. Avec combien de larmes je demande tous les jours au ciel des vertus pour mon fils! Fais qu'il exauce mes prières, en y joignant les tiennes. Sois bon et vertueux! Je te répéterai cela dans toutes mes lettres. Je ferai ce vœu à tout moment. Je ne souhaite que ce bien pour mon Jules, et je suis sûre qu'il en connaît déjà le prix.

Ton bon papa va donc demeurer auprès de toi au collège. Quel sacrifice nous te faisons, mon cher Jules, et que ta tendresse doit redoubler pour ce bon papa, en pensant à toutes les preuves qu'il te donne de la sienne! Sous quels heureux auspices tu vas commencer cette carrière! Songe à ne pas rester le dernier dans la lice; et pense à la joie que tes succès feront à ta bonne mère.

Mais j'ai tant de choses à te dire encore, pour satisfaire ta curiosité, qu'il faut passer bien vite aux détails. Nous avons fait vendange, et nous n'avons eu que vingt bannes de raisins. Les orages sont si communs et si terribles de nos côtés, que nous ne sommes pas les seuls maltraités. Dimanche, la grêle a ravagé le canton de Genissieux, et raisins et blés noirs ont été abîmés. Ton pauvre cousin François y perd sa belle part. Sa vigne, prête à vendanger, a été vendangée par la grêle.

Mademoiselle Reine Servan, mademoiselle Félicité de M..., deux demoiselles P..., tes deux tantes et le chevalier sont venus, dès le matin mardi, pour passer galement la journée en campagne. Ils arrivèrent à 9 heures du matin, dans notre char des *Délices*. Après un supplément au premier déjeuner, nous sommes allés au château de Tendillon. On a couru sur les cartes de géographie. On a causé, on est revenu aux *Délices*, où le dîner était servi. La Manon s'était surpassée. Deux jolis services, pâtisserie, crème, pain aux truffes, entrée, rôti, rien n'y manquait; et pour le dessert, une bouteille de vin de Lunel, qui mit si bien en train nos jolies demoiselles qu'elles se mirent à chanter et à danser assez longtemps. Après une partie de loto, après un tour aux vendanges, que j'avais ajustées pour ce jour-là, elles ont rempli une banne. Et puis, autre plaisir : nous

sommes allés par les charmants ruisseaux du Rioussel dans notre prairie, où la troupe folâtre a dansé un branle. De là, nous avons été nous asseoir au bout du Parc. Mademoiselle Félicité, qui a une belle voix, a chanté avec ta tante. Les échos du voisinage, habitués à n'entendre que des sons plaintifs, se sont bien réjouis. Ils ont répété de bon cœur les éclats de rire de la bande joyeuse. On a fait des courses du haut de la prairie au bord de l'Isère. J'ai soupiré de n'avoir pas mon cher Jules dans une fête si convenable à son âge, et je suis restée plus d'une fois à vingt pas de la troupe avec le chevalier, méditant et pensant à mes plus tendres amis. Ton frère a lu ta lettre à ces demoiselles de fort bonne grâce. Mademoiselle Flavie, l'aînée des P..., lui a donné une bonbonnière avec un petit enfant peint dessus et cette devise : « J'almerai toujours. » Il ne voulait ni de la boîte, ni des bonbons, parce qu'on lui disait qu'il était engagé par là à être le petit mari de la Flavie. Chaque fois qu'on parlait mariage, il rendait la boîte. Cette folie a bien fait rire, et la boîte lui est restée. Mais elle ne lui fait pas oublier ta lettre et ton image qu'il préfère à tout. Au retour de notre promenade, à 6 heures du soir, nous trouvons une jolie collation préparée, et mes jeunes demoiselles, qui avaient fait de l'exercice, ont mangé là, comme si c'eût été le premier re-

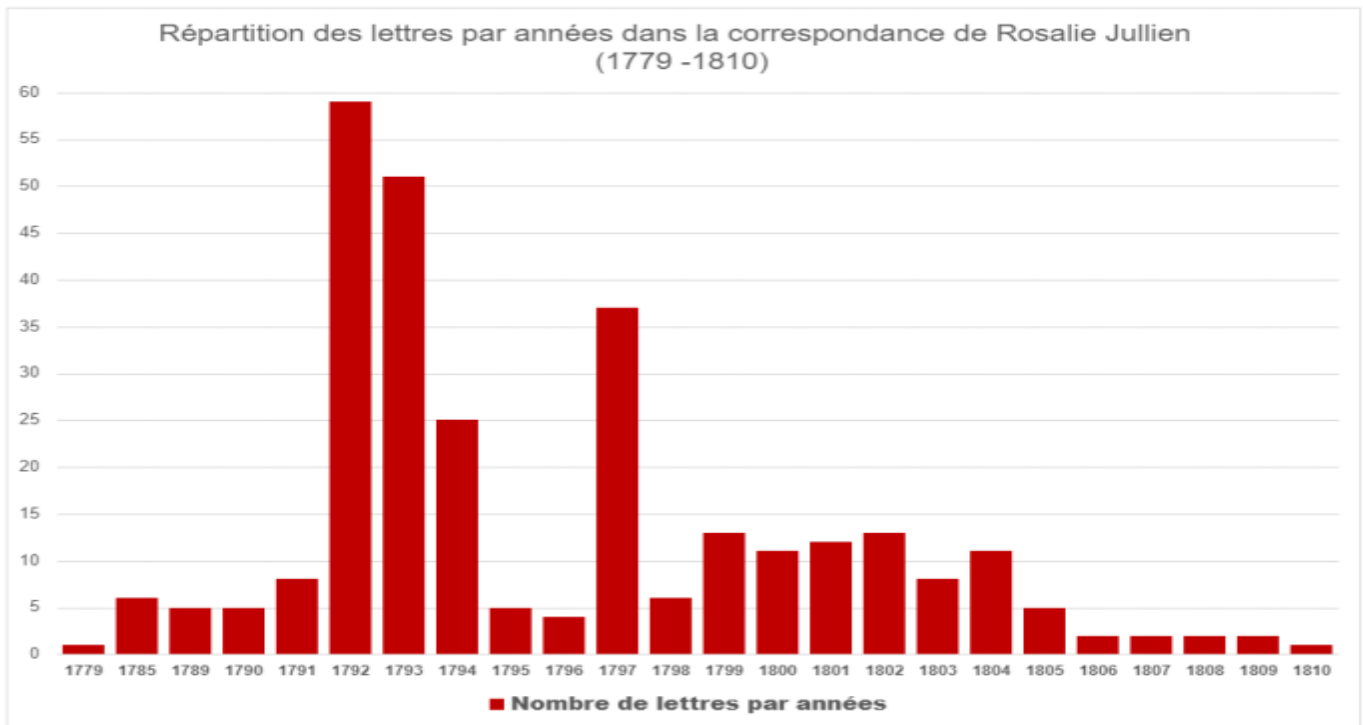
pas de la journée. Après cela, adieu paniers, vendanges sont faites. Le char est attelé de nouveau. Maître Joseph remmène la jolie compagnie où il l'avait été prendre.

J'oubliais de te dire que, pour faire honneur au vin de Lunel, on a bu à la santé de M...., de M. Servan¹ et de M. Jules. N'es-tu pas bien aise de voir ton petit nom associé à ceux de ces grands hommes? Je souhaite qu'il en soit digne un jour.

Marche à pas de géant; travaille, étudie, force-toi. Songe que tu combleras de plaisir cet excellent père qui quitte tout pour ne pas quitter son fils. Songe au plaisir de ta mère, et que ta bonne petite âme s'échauffe un peu au beau feu de la gloire. Je te parle comme à un homme, mais n'es-tu pas habitué au langage de la raison? Ton cœur te fait tout entendre. N'étais-tu pas ici mon ami, mon petit confident, mon homme d'affaires? Adieu, mon Jules, embrasse pour moi, mille et mille fois, mon ami par excellence. Tu le connais.

1. M. Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, savant publiciste, écrivain distingué, frère du général Servan qui fut, en 1792, ministre de la guerre.

Annexe 14 : Histogramme de répartition des lettres par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)



Annexe 15 : Tableau de répartition des lettres par mois et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)

Répartition des lettres par mois et par années dans la correspondance de Rosalie Jullien (1779-1810)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem bre	Octobre	Novem bre	Décem bre	Non datées	Total
1779	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
1785	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	6
1789	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	5
1790	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	1	5
1791	0	0	0	0	0	0	0	4	1	3	0	0	0	8
1792	0	0	0	5	6	11	10	18	4	2	0	2	1	59
1793	9	8	0	5	6	6	3	1	2	2	4	5	0	51
1794	4	3	0	3	1	3	6	3	2	0	0	0	0	25
1795	1	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0	5
1796	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	4
1797	0	3	4	5	5	4	5	4	5	1	1	0	0	37
1798	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	3	0	6
1799	1	1	1	1	6	2	0	0	0	0	0	0	1	13
1800	1	1	1	0	5	0	0	0	1	0	0	2	0	11
1801	0	1	0	0	0	0	1	2	6	2	0	0	0	12
1802	0	2	3	1	1	3	0	1	0	0	2	0	0	13
1803	0	2	0	1	0	1	0	0	3	0	0	1	0	8
1804	1	3	0	1	3	3	0	0	0	0	0	0	0	11
1805	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0	0	5
1806	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
1807	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2
1808	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
1809	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
1810	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	19	24	10	24	38	34	27	40	34	16	12	13	3	294

Annexe 16 : Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, 1881, pp. 147-153

XXXV

A SON MARI.

Paris, 24 juin 1792.

On ne respire pas ici, tant les événements s'accumulent et tant les orages s'amoncellent. Rien de si terrible. La journée de mercredi, dont je vous ai fait la description, aura peut-être des suites fâcheuses, parce que l'Assemblée fléchit. Un décret d'aujourd'hui ordonne les mesures les plus précises contre les rassemblements armés. La proclamation du roi, qui a été faite hier, et qui est placardée avec tant de profusion qu'il y en a cinq de chez moi chez M. Crouset, est tellement calomnieuse et attentatoire à la vérité, qu'elle soulève d'indignation. Mais, par malheur, l'aristocratie bourgeoise et le bon nombre de modérés qui veulent, à ce qu'ils disent, la Constitution, prétendent que, les lois devant soumettre tout, le peuple doit rester dans le parfait repos. Une proclamation de la municipalité tend aux mêmes fins ; et si demain, comme on nous en menace, le

pauvre peuple ose remuer, il est mort; à moins d'un miracle ou de la stupeur. Demain sera un jour néfaste. J'espère que les guides du peuple prendront en considération la fatale réunion des autorités constituées pour le sauver du plus grand danger, de manière que je pense qu'il n'y aura demain aucun mouvement populaire, en dépit de tous ceux qui le désirent pour ouvrir la porte à la guerre civile.

Nos affaires sont en plus mauvais état que jamais je ne les ai vues, à cause de la folie de certains gens qui prétendent que la Constitution est violée par le peuple, comme si le roi l'avait laissée vierge! Les pauvres Jacobins sont chargés de tout cela; et l'on n'entend qu'anathèmes contre eux. J'ai remarqué, mercredi, deux cent mille âmes à la suite du rassemblement de quarante mille; et, si les Jacobins ont excité et poussé tout cela, ils sont puissants. Autre sottise, ils paient. Les extravagances là-dessus sont hors de sens, et la diversité des opinions entre les patriotes est pitoyable. J'espère, malgré cela, qu'il y en a assez d'éclairés pour sauver la chose publique.

Le roi a mis le bonnet rouge; crime du peuple. Pétion lui a parlé avec la dignité d'un homme; crime du magistrat. Il semble qu'il soit encore roi de France et non roi des Français, à la manière dont on sert ses sottes vengeances. Les ministres

ont paru aujourd'hui à l'Assemblée : *d'animaux malfaisants c'était un très bon plat*. Guadet les a bien tancés; mais... Il se prémédite quelque chose dans le Sénat. On renvoie tout à la commission des douze, dont est Guiton, qui paraît vigoureux; Brissot et Condorcet, avec Gensonné, ne parlent plus. Tous les grands rapports sont sur le métier, que deviendrons-nous? Jamais je n'ai vu noir comme aujourd'hui.

M. Boucly n'a pas manqué de me parler avec bonhomie de tous les principes politiques du club de Montaigu. Je lui ai dit, avec naturel, qu'ils étaient Feuillants. Il pense que « le pouvoir exécutif est traître et perfide; mais c'est à la Constitution à le faire marcher. Si elle n'a pas ce moyen, il faut voir et surtout respecter la Constitution; ce peuple armé n'est pas le vrai peuple, ce sont des étrangers, des brigands, ou ce qu'on appelait jadis la lie du peuple qui, n'ayant rien, n'a intérêt qu'au désordre. » J'ai dit modérément ce que j'ai pu dire; mais j'ai vu l'aristocratie bourgeoise, qui fait cette séparation terrible dans la classe populaire, plus dangereuse que tout. Le tambour bat partout. Le bataillon de Sainte-Geneviève est déjà sur pied.

J'ai traversé la place; un officier m'a dit : *Madame, nous allons soutenir la loi*, et il s'éloignait. Un soldat a répondu : *Nous ne sommes pas*

de son avis. Bah! ça ira; nous ne tirerons pas.

Je vous disais hier que c'était la proclamation qui était prodiguée. C'est la lettre du roi, qui demande le rassemblement de quarante-deux bataillons pour former un camp entre la capitale et les frontières. C'est à peu de chose près ce que demandait M. Servan, ce qui a causé sa disgrâce et le décret frappé du véto; c'est un artifice royal auquel je ne conçois rien. Il veut et ne veut pas, il met son véto sur un décret du Corps législatif, qui veut le rassemblement de 20,000 hommes, et il commande quarante-deux bataillons.

Je compte avec assurance que tout ce tapage de la garde nationale ne sera que du bruit. Si le peuple marchait, ce serait une telle force que la garde n'y pourrait rien. Mais ses conducteurs ne l'exposeront pas à l'orage de ce jour. C'est Saint-Ilurugue qui était, mercredi, à la tête des citoyens et Santerre à la tête des soldats.

Le mercredi, dans la dernière visite du maire au château, le roi lui a dit avec emportement: « Paix, paix, taisez-vous. — Jamais, Sire, le magistrat du peuple ne doit souffrir qu'on lui impose silence, » et il s'en fut. Jugez de la rage de la cour contre cet homme vertueux.

J'ai envoyé, ce matin, chercher mademoiselle Chrétien, que je n'avais pas vue depuis un mois. Elle m'assure que le peuple, dirigé par les plus

habiles mains, ne bougerait pas ; que son dernier rassemblement s'était fait dans une intelligence si supérieure, qu'il n'y avait pas, dans les quarante mille âmes, de sujets qui ne fussent garantis ou par les différentes sociétés patriotiques, ou par les sections, ou pour les militaires, par les bataillons. L'argument irrésistible contre les horreurs de la calomnie, c'est que Louis XVI, sa femme, ses enfants, sa cour, sont pleins de vie et de santé ; qu'on ne leur a exprimé que des sentiments qui auraient dû réveiller chez eux le remords, et qui auraient touché des cœurs qui eussent été susceptibles de quelque générosité.

Le roi a pris un bonnet rouge et l'a posé de son propre mouvement sur sa tête ; son portrait est déjà fait. Ce prince, que sa faiblesse conduit à la fausseté et à la perfidie, a orné son front avec orgueil de ce signe de la liberté ; il l'a foulé aux pieds dans ses récriminations mensongères contre le peuple. Sa lettre à l'Assemblée, sa proclamation, les procès-verbaux dressés sur un coup de hache donné dans sa porte, tout cela sent le despote qui a un Monck à la tête d'une armée pour punir les insolents qui osent le regarder comme un homme.

Ce matin, je suis allée sur la place du Panthéon, où étaient trois bataillons avec leurs canons, mèches allumées. Il n'y avait presque que des officiers. C'est un joli régiment de *plats à barbe* ; c'est

ainsi que l'on nomme leurs hausse-cols. Les femmes en plaisantaient : « Ces messieurs attendent sûrement qu'il pleuve des Autrichiens, car ils sont trop galants pour tuer des Français. » Une autre : « C'est vraiment l'armée de Coblenz, ce sont tous épauletiers. » Ils ont croqué le marmot jusqu'à une heure et ils ont battu la retraite après ce brillant exploit. J'ai vu et entendu tout cela avec joie. Enfin, mon ami, voilà encore un orage détourné. Patience et courage. Je ne puis résister à vous envoyer le journal du soir, tant j'ai eu du plaisir à lire tout ce qu'il y a d'intéressant.

Nous sommes allés, à sept heures du soir, nous fourrer dans les tribunes de notre section, au ci-devant collège de Navarre. Nous avons entendu arrêter que le commandant général et M. Pinon avaient perdu la confiance de la Nation. La section des Lombards annonce qu'elle a fait des ballots de tous ses habits de gardes nationales pour les envoyer à ses régiments de volontaires qui en manquent ; que, désormais, les habitants de cette section feront leur service en habits de citoyens. On a voté une adresse à l'Assemblée nationale pour demander la réduction des soixante bataillons en quarante-huit, nombre des sections, et la suppression de l'état-major. Tout cela a été couvert d'applaudissements, ainsi qu'une motion pour lire à l'Assemblée l'adresse du faubourg Saint-

Antoine, que vous trouverez dans le journal.

Boucly m'avait dit : « Madame J..., allez seulement une fois à notre section; vous verrez si l'on peut y tenir, ce sont de vrais sans-culottes qui déraisonnent. » Je ne suis guère de leur avis; D..., qui en était président, y a fait parvenir sa démission ce soir, étant fort des feuillantins de Montaigu. L'esprit public est parfait dans le peuple; il n'y a plus que l'aristocratie bourgeoise qui prive les sociétés du renfort qu'elles auraient reçu de la partie du peuple éclairée; mais tout n'est pas perdu, et *ça ira*, en dépit des méchants et des sots.

Notre première pensée, à Marion et à moi, c'est de vous regretter. Quel dommage que M. J... ne soit pas ici; que de douces jouissances pour sa grande et belle âme! Toujours des choes terribles où le ciel protecteur favorise tellement la masse imposante des gens de bonne foi, que le peuple triomphe de toutes les ruses de la politique artificieuse des cours et des infâmes calomnies de leurs écrivains à gages. On reçoit tous les jours des adresses des départements qui parlent le langage de la vérité. Il y en a une de Dijon, qui est digne de Cicéron.

Annexe 17 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, 1881, pp. 102-109

XXVIII

Paris, 1^{er} juin 1792.

Un songe, un rien, tout nous fait peur, quand il s'agit de ce qu'on aime. Mon fils, j'ai rêvé cette nuit que ton frère, toi, moi, nous marchions à la lueur pâle et tremblante de la lune sur les bords d'un abîme; comme je ne connais rien dans le danger de plus salutaire que l'intrépidité et le sang-froid, je vous dis avec courage : marchons ferme, mes enfants ; mais marchons. Un faux pas que tu fis te précipita, à mes yeux, à cent pieds de moi. J'appelle du secours, je me couche sur le rocher presque à pic; je me glisse avec force et j'arrive presque aussitôt que toi au fond de l'abîme, sans être seulement étourdie. Je te relève tout froissé, mais plein de vie et de courage. Deux hommes, qui m'avaient suivie, te prennent dans leurs bras, te remontent en gravissant un sentier si roide qu'il n'avait jamais reçu traces des pas de l'homme. Je marchais péniblement derrière le groupe. L'a-

mour maternel me donnait la force d'Hercule, et la joie d'arriver au sommet m'éveille, couverte de sueur, et haletant de plaisir. Je n'ai pu me rendre dormir, tant l'agitation de ce songe avait animé mes esprits. Serait-il prophétique ? Quelque danger te menace-t-il ? Mon cher enfant, je vois la jeunesse marcher toujours auprès des volcans, des abîmes et du gouffre des passions de ton âge. Juge de mes réflexions ! Je te supplie, au nom de ta mère, de veiller sur mon fils. Je te répéterai avec complaisance ce seul mot qui dit tout : qu'une sage défiance tienne l'œil de ta conscience ouvert sur chacun de tes pas. Mon fils, combien tu es cher à ta mère, et quelle noble confiance j'ai dans cet amour du beau moral, que la nature a donné à ton âme et que l'éducation et l'exemple du meilleur des pères ont dû fortifier. Mon ange, un songe n'est souvent qu'un mensonge ; mais l'imagination vive d'une femme et le cœur d'une mère se blessent de tout. J'attends ta première lettre avec une nouvelle impatience, pour dissiper mes chimères.

Si tu rencontres quelque Quaker, baise pour moi le pan de son habit. Dans toute la multiplicité d'hommes qui couvrent le globe de la terre, il n'en est pas, à mon gré, qui fassent plus d'honneur à l'humanité. Comme je ne les connais qu'en peinture, si tu en vois quelque part, parle-m'en,

et dis-moi si le pinceau de Voltaire et des autres philosophes ne les a pas flattés.

Je suis dans ta chambre et à ton bureau, mon fils; il me semble que je suis avec ton âme, qui a reposé là pour y développer ses premières pensées. Je suis sur la chaise. Tout ce qui m'environne me rappelle à toi, me parle de toi, et mon cœur, plus que tout le reste, m'identifie, pour ainsi dire, à tout ce qui a quelque rapport à mon cher Jules. J'attends, avec quelque espoir, le courrier d'aujourd'hui, qui m'apportera une lettre de toi. J'en ai besoin pour soutenir la double somme de sollicitudes auxquelles me livre la double absence de mes deux plus précieux amis.

Le Saint-Esprit est véritablement descendu sur les apôtres de la Constitution. La semaine de la Pentecôte a été un véritable temps de miracles. La Providence a accumulé les preuves des crimes de nos ennemis et les a traduits au tribunal de l'opinion publique avec une telle évidence, que les aveugles voient, les boiteux marchent, et les amis de l'humanité, dans l'un et l'autre parti, bénissent le ciel, qui a garanti la capitale de la pluie de sang dont nos ennemis étaient prêts à l'inonder. Oui, mon cher Jules, Paris était en proie aux horreurs du carnage, si la garde du roi n'avait pas été licenciée. C'était le point de ralliement. Vingt mille traîtres, qui avaient fait faire des habits de

gardes nationaux, les renforçaient pour l'enlèvement du roi et noyaient dans le sang tous ceux qui voulaient s'y opposer. Pauvre peuple, que tu es bien le jouet de l'intrigue et des complots d'une cour perfide !

J'ai été à l'Assemblée nationale pendant ces deux fêtes, j'ai tout vu, tout entendu, et les preuves isolées de chaque particulier, qu'on recueille çà et là, viennent tellement à l'appui de la dénonciation officielle, qu'il faut être frappé d'aveuglement pour ne pas saisir le nœud de la fatale conjuration. Les résultats sont que Pétion s'est comporté avec la prudence et la sagesse d'un magistrat. Cicéron n'a pas combattu avec plus d'éloquence et de fermeté les Catilina romains, que Pétion n'a fait les Catilina français. La garde du Roi est cassée; son chef, Brissac, est à Orléans. Les décrets ont été sanctionnés aussitôt que présentés, parce que les délits sans nombre étaient prouvés, comme deux et deux font quatre. Le peuple était debout; dans cette fière attitude, il a terrassé ses ennemis sans avoir la douleur de les combattre. Son respect pour la loi a fait des prodiges. Je me suis trouvée aux Tuileries, au milieu de cinquante mille âmes, et la majestueuse agitation où nous étions tous n'a pas causé le moindre désordre. On entendait partout : respect à la loi, obéissance à la loi. Le ciel s'arme lui-même pour punir les

grands crimes. La masse pure et imposante de la nation a la vertu de la tête de Méduse; elle étonne et pétrifie nos ennemis. Il n'y a pas eu une égratignure à Paris dans ces jours orageux. Le peuple veillait par l'ordre de ses magistrats, et la garde nationale, chargée de la police, a fait merveille. Mes timides voisins me regardaient comme intrépide d'oser franchir le seuil de mon appartement. Je dis à l'abbé : ce n'est pas quand le bon parti triomphe que les gens sensés ont peur, il n'y a de véritable danger que quand l'autre a le dessus; tous les moyens pervers lui sont bons pour parvenir à son but, et nous ne voulons et ne pouvons vouloir que la justice, l'ordre et la paix pour parvenir au nôtre.

Il y a un parti, dans la France, plus fort que tous ceux qui se décorent de divers noms et qui arbo- rent, sous différents signaux, telle ou telle faction. Il est composé par la majorité imposante de ceux qui ont l'esprit juste et le cœur droit. Ceux-là jugent les hommes et même les rois; ceux-là interrogent l'histoire, ceux-là consultent le passé et le passé soulève le voile de l'avenir; ceux-là pensent que la volonté de la nation est tellement prononcée en faveur de la Constitution, que cette Constitution subsistera dans les siècles des siècles. La Constitution, faite par des hommes, fera à son tour des hommes qui, n'ayant ni les préjugés de

leurs pères ni les vices de notre siècle, deviendront ses plus solides soutiens.

L'Anglais que j'ai vu chez M. C... m'a tant dit qu'il ne serait pas sûr pour toi de montrer des sentiments patriotiques à Londres, que je te recommande la plus prudente circonspection. Garde-toi de montrer mes lettres et mets un cadenas à tes lèvres; l'étranger doit respecter une terre hospitalière qui le reçoit. Si tu avais moins d'empire sur toi-même, j'aurais plus d'inquiétudes; mais ta philanthropie naturelle et la modestie de ton âge me répondent de mon fils.

Il n'y a aucune nouvelle des frontières. Ton petit frère a fait son don patriotique; après avoir fait son don patriotique et son discours, il a eu les honneurs de la séance, au bruit des applaudissements. Cette sainte fureur, qui marque bien l'esprit public, est tellement soutenue, qu'il pleut de l'or, je n'exagère pas. Hier, un Bordelais a posé sur l'autel de la patrie 57,000 livres en espèces sonnantes; et tous les jours le bureau en est couvert.

Adieu, mon bon ami, voilà tout ce que tu auras de moi aujourd'hui, à moins qu'une jolie lettre ne vienne rouvrir mon carquois. Tu sais comme j'aime à causer avec ma plume, pour ton papa et pour toi.

J'ai vu hier, dans le *Moniteur*, la réponse du roi

d'Angleterre au roi des Français et la proclamation pour le maintien du traité de commerce. Tout cela est véritablement royal, etc., etc. Je lis avec attention tout ce qui concerne l'Angleterre; je suis à moitié Anglaise; pourquoi ce camp auprès de Londres? Mon cher enfant, j'ai peur de tout, l'enfance de la liberté est ombrageuse. Je prie Dieu tous les jours pour la prospérité des peuples, parce que c'est dans cette caste opprimée de tous les temps que résident les vertus. Je prie Dieu pour toi aussi, mon cher enfant. Songe que l'œil de l'Être suprême qui embrasse l'univers est fixé sur toi, et qu'il est l'auguste témoin de toutes les actions.

Mon cher ami, nous avons eu, aujourd'hui, une fête en l'honneur du maire d'Étampes, qu'on peut appeler la fête de la Loi. Le cortège était pompeux : toute l'armée parisienne était sous les armes : l'Assemblée nationale, la municipalité, le département, les ministres, les groupes de citoyens et de citoyennes, etc., etc. La cérémonie était au champ de la Fédération. Je n'y ai pas été. Les devises ou inscriptions sont toutes dans le même esprit : *Soyons unis, nous serons libres. Elle frappe pour se défendre. La loi seule commande à tous. Les hommes libres sont esclaves de la loi, etc., etc.* La fête s'est terminée dans le plus grand calme; et, quoique la journée n'ait pas été magnifique

et qu'un léger orage ait fait tomber une averse, les personnes qui en ont été témoins nous ont assuré que tout avait bien marché, et que la musique militaire avait été des plus brillantes. Il est sept heures et tout est dit ; chacun est rentré chez soi.

Il s'établit trois camps de Lyon à Grenoble.

M. Servan, qui est ministre, et que nous connaissons particulièrement, nous inspire la plus ferme confiance. Tu verras dans les papiers publics qu'on a réduit à 50,000 livres leurs honoraires, 75,000 pour celui des affaires étrangères. Dis-moi quels sont les papiers français que tu peux voir à Londres.

Annexe 18 : Lettre à Auguste Jullien, 8 juillet 1795, Annie Duprat, « Les affaires d'État sont mes affaires de cœur », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*, 2016, pp. 327-329

À AUGUSTE JULLIEN À VOIRON

Paris, 8 juillet 1795.

Cher enfant de mon cœur, ta lettre m'a fait verser des larmes d'attendrissement et de plaisir qui contrastent avec

« LES AFFAIRES D'ÉTAT SONT MES AFFAIRES DE CŒUR »

l'amertume de celles que j'ai coutume de répandre. Pénètre bien ton âme sensible de l'idée qu'elle a été pour ton père et ta mère une douce consolation, qu'elle a été un éclair de bonheur qui a percé un moment l'atmosphère nébuleuse qui nous enveloppe. Si après cela tu étais paresseux, il faudrait te pendre ou t'étouffer, à ton choix, mais pense que la chose serait impardonnable. Si j'osais mêler quelque blâme à l'apologie du style qui nous a été au cœur parce qu'il part du cœur, je te dirais, mon ami, que l'écriture est détestable et que j'ai un grand regret de voir des choses si gentilles aussi barbouillées qu'un thème grec ou latin. Fais attention à cela, car je veux les roses sans épines de la main de mon cher Auguste. Je n'entrerai pas aujourd'hui dans aucun détail sur l'emploi de ton temps. Tu en fais deux parts, comme le bon La Fontaine dont « l'une à dormir et l'autre à ne rien faire ». Quel beau sujet de morale pour une maman qui trouve que le travail préserve les enfants comme les hommes des vices et de l'ennui, deux fléaux qui sont plus parents que l'on ne pense. Mais je ne veux aujourd'hui qu'effleurer cette matière et je laisse à la bonne tête de mon Auguste les réflexions à faire sur les dangers de l'habitude de l'oisiveté.

Je veux te traiter en homme et en ami et établir entre nous une confiance qui te soit aussi utile qu'agréable, c'est pourquoi un tribut à la Sénèque plutôt qu'un sermon maternel et l'autorité de l'amitié à la place de celle de la nature et de l'âge. Es-tu content, mon ami, et ne scelles-tu pas les articles de mon traité avec une douzaine de baisers ? Je t'en donne autant à distribuer entre ta bonne tante et son mari, sa fille, sans oublier l'aimable Fagot. Notre situation est aussi triste un jour que l'autre et nous sommes comme tu nous as laissés, accablés de peines de corps et d'âme.

Ton frère est charmé que tu sois heureux dans le sein de notre chère famille. Il mêle ses vœux aux tiens, pour partager

avec toi les douceurs que tu y trouves. Patience et courage, cela viendra. Fais mes amitiés à la bonne Jeanne et remercie-la, ainsi que ta tante, de leur soin pour nos subsistances. Nous n'avons pas encore reçu la farine qui est en chemin.

Voilà une lettre de ton ami Cœssin, à laquelle je me suis fait un devoir de répondre, par respect pour votre jeune amitié. Je lui envoie ton adresse afin que vous entriez en correspondance, si les cœurs qui y sont disposés ne sont pas empêchés par la paresse. C'est une vilaine bête que cette paresse, à laquelle je t'engage de faire bonne guerre. [...] La bonne Marion regarde de tous ses yeux si tu as soin d'écrire son nom. Elle ne te pardonnerait pas l'oubli et, depuis qu'elle n'est plus obligée à chercher au buffet pour toi, elle t'aime à la folie et parle souvent de monsieur Auguste. [...] Adieu.

Annexe 19 : Lettre à Mme Tallien, 18 août 1795, Annie Duprat, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*, 2016, pp. 329-330

À M^{me} TALLIEN À BORDEAUX

18 août 1795.

Vous êtes mère et je suis mère, ce rapport doit mettre nos cœurs d'intelligence; vous êtes femme et je suis femme, la sensibilité naturelle à notre sexe nous rapproche encore; enfin, vous êtes malheureuse et je le suis. Le respect dû au malheur que, sans vous connaître, je suppose être aussi sacré pour votre âme que pour la mienne, forme entre nous de doux liens qui m'encouragent à vous écrire. Citoyenne, je le ferai sans bassesse et avec cette franchise inspirée par deux sentiments impérieux, l'amour de la justice et l'amour maternel. Le premier qui doit nous animer tous est celui qui a le plus de puissance sur moi, mais jugez combien il doit donner à l'autre de force et d'énergie.

L'on tue moralement, avec tous les poisons de la calomnie et par le moyen des mensonges les plus atroces, un jeune homme auquel on attribue avec la plus cruelle injustice tous les

malheurs des circonstances et tous les crimes de la loi. On frappe des coups mortels dans le sein d'une famille que je puis dire vertueuse et qui a été loin de partager, seulement par l'opinion, la moindre des injustices commises sous le règne de la terreur. Mon mari et moi, dans le secret de nos dieux domestiques, nous en avons déploré les rigueurs, et le moment où mon fils a été témoin des exécutions faites à Bordeaux a été un des plus pénibles de notre malheureuse existence. Si je pouvais vous produire les preuves qui attestent cette vérité, vous en demeureriez convaincue, mais la responsabilité qui pesait alors sur toutes les têtes fut pour mon fils et pour nous comme pour toute la France, un joug si impérieux qu'il nous réduisit tous au silence en nous précipitant dans un abîme de maux. [...]

Apprenez, citoyenne, que mon fils a le bonheur d'être étranger à la mort de tous ceux qui vous sont chers. Instruisez-vous à Bordeaux même par ceux qui ont connu mon fils, de sa conduite privée et publique dans les circonstances délicates où il s'y est trouvé. Je provoque même ses ennemis s'ils sont justes. [...] Au reste, citoyenne, le sort des hommes en Révolution est triste et fâcheux pour l'Humanité. L'esprit de parti éloigne souvent ceux que les vertus domestiques rapprocheraient et le prestige des passions enfante des inimitiés qui ne sont fondées que sur de fausses préventions. Puisse un temple à la concorde nous réunir bientôt tous et les passions généreuses prendre la place de celles qui, jusqu'ici, ont fait nos malheurs. Le seul but de ma lettre est rempli si j'ai pu vous engager à prendre des renseignements sur mon fils qui, en détruisant d'horribles calomnies, soulageront votre âme du fardeau de la haine contre une famille qui ne respire que la paix et l'Humanité. Je laisse à votre justice après cela à anéantir une injuste dénonciation, je l'attends avec la tranquillité de l'innocence et suis avec des sentiments fraternels.

La mère de Jullien.

Annexe 20 : Lettre de Marc-Antoine Jullien père à Marc-Antoine Jullien fils, 15 décembre 1792, Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, 1881, pp. 309-313

LXXIII

DE MONSIEUR J.

Paris, 15 décembre 1792, au 1^{er} de la République.

J'ai reçu ta lettre et ton discours, mon bon ami. Je suis fort content de l'une et de l'autre. Le maire Blachette, qui m'écrivit ces jours derniers, me disait beaucoup de bien de mon fils; mais personne ne m'en dira autant que j'en pense. Tu as une belle âme, d'excellents principes, du caractère, du talent, des connaissances, de la facilité et un grand amour du travail. En voilà plus qu'il n'en faut pour se faire un nom, surtout dans le nouvel ordre de choses où nous vivons; mais, mon bon ami, je désire trop ton bonheur pour te souhaiter la célébrité. Je crois qu'on n'en obtint jamais sans la payer bien chèrement. Tu me diras que tu ne veux aller à la

gloire que par le chemin de la vertu. Je le sais bien, mon cher enfant; mais les vertus privées suffisent à la morale et sont le fondement le plus certain du bonheur. Je m'en suis convaincu par mon expérience et je voudrais qu'elle ne fût pas perdue pour toi. Ta chaleur pour faire des prosélytes au système de l'égalité est bien louable, sans doute; mais elle peut te perdre, si tu ne sais pas la modérer. Pour travailler avec trop de zèle au bien de l'humanité, on n'opère souvent que sa propre infortune. Il faut bien connaître les hommes de son siècle et ne pas vouloir transformer en Catons les esclaves de César. Nos contemporains sont bien corrompus et je doute qu'on puisse jamais en faire de vrais républicains. Il faut y travailler, cependant, mais avec une sage circonspection. Ne t'avance jamais trop, mesure la force des préjugés avant de les combattre, et ne leur livre que des attaques indirectes, quand tu n'as pas lieu d'espérer une pleine victoire. Le grand vice de notre état social (et il est peut-être irrémédiable) vient de la monstrueuse inégalité des fortunes. Les riches sentent bien que cet état ne saurait subsister longtemps dans une république démocratique; et voilà ce qui irrite si fort leur égoïsme contre un système de gouvernement qui doit les dépouiller tôt ou tard d'une partie de leur fortune. Ils ne peuvent pas

se dissimuler que la classe laborieuse et pauvre, étant la plus nombreuse, doit avoir une grande part dans l'exercice de la souveraineté, et qu'elle en fera usage pour améliorer son sort. Si tous ceux qui ont au delà du nécessaire étaient justes et bons, ils s'empresseraient de faire des sacrifices en faveur de leurs frères infortunés et prévendraient par là de grands malheurs. Mais c'est là l'écueil de la philosophie moderne. Elle a bien établi l'égalité des droits; mais elle veut maintenir cette prodigieuse inégalité des fortunes, qui met le pauvre à la merci du riche, et rend ce dernier l'arbitre de tous ses droits, puisqu'il peut lui ravir celui de subsister. Il n'en sera pas ainsi, ou la tyrannie renaîtra. Il faut absolument, pour que la République se maintienne, que les plus pauvres citoyens soient assurés de vivre avec aisance au moyen de leur travail; et que ceux qui ne peuvent pas travailler soient nourris et entretenus aux dépens de la fortune publique. O mon ami! que de maux nous avons encore à éprouver avant d'arriver à ce point! Tous ceux qui voudront se rendre les protecteurs des pauvres auront les riches pour mortels ennemis, et courront grand risque d'être leurs victimes; car les riches ont cet avantage, qu'ils peuvent armer la foule indigente contre elle-même, en lui faisant massacrer ses plus ardents défenseurs. Il

suffit pour cela d'accaparer les grains et de crier ensuite aux agitateurs. Moi-même, mon bon ami, ne suis-je pas détesté, en ce moment, des malheureux paysans de mon canton, à qui l'on a persuadé que j'avais fait dans la Convention nationale la motion de déraciner tous les mûriers. Les méchants se permettent tout, et la multitude ignorante croit tout.

La vérité est qu'il n'a pas seulement été question de mûriers dans la Convention. Tu auras beau dire, mon cher enfant, tu ne m'empêcheras jamais de regretter ma précieuse obscurité, et si tu avais autant de sagesse que tu as de vertu, tu m'aurais pressé toi-même de ne jamais en sortir. Ce n'est pas à cinquante ans qu'on peut se donner un nouveau caractère, et l'homme qui, jusqu'à cet âge, a vécu éloigné des affaires et qui se sent pour elles autant de répugnance que d'incapacité, doit toujours s'en tenir à une très grande distance. Je ne te dis pas cela par forme de reproche, mais pour t'apprendre à ne vouloir jamais mettre ta raison à la place de celle d'un homme à qui l'expérience a donné assez de confiance de soi-même et des autres, pour savoir mieux que personne ce qu'il lui convient de faire.

La faction de Brissot n'ose pas justifier le roi, mais elle tend évidemment à le sauver. Chaque jour, elle entrave la marche de la Convention par

des dénonciations ou des incidents qui jettent le trouble dans l'Assemblée et donnent lieu aux scènes les plus scandaleuses. Je ne sais pas ce que tout cela deviendra, mais nous sommes environnés de dangers, et nous ne faisons rien pour nous investir de l'amour et de la confiance du peuple, qui pourrait seul nous en garantir. Adieu, mon bon ami, garde tes principes, mais que le premier de tout soit d'agir avec prudence; et de ne pas t'avancer imprudemment sur un terrain miné. Sonde les esprits et les cœurs, avant de donner tout leur essor à tes idées et à tes sentiments.

Annexe 21 : Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, Annie Duprat, « Les affaires d'État sont mes affaires de cœur », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*, 2016, pp. 367-368

À MARC-ANTOINE JULLIEN FILS À VENISE (?)

Paris, 16 mai 1797.

L'inquiétude est un cruel réveille-matin. La plume aux doigts avec l'aurore, le gazouillement des oiseaux, l'aspect de la verdure, les premiers rayons du soleil, tous les charmes d'une matinée printanière souriraient à mon imagination, si mon cœur n'était flétri par la crainte de ce qui peut occasionner ton silence. Il y a eu hier un mois de la date de ta dernière lettre écrite de Venise et aujourd'hui seize jours que je l'ai reçue; depuis, aucune de tes nouvelles. Juge, mon sensible ami, dans la situation où sont les choses dans ce pays ennemi, des affreuses sollicitudes de la plus tendre des mères. Je ne pense qu'à toi, je ne rêve que de toi. Endormie ou réveillée, tu es l'objet qui occupe continuellement mon âme: que fais-tu? Et où es-tu? Oh mon bien-aimé, repose bien vite mon cœur par ta réponse à ces deux terribles questions que je me fais avec effroi. Je parcours les gazettes, je lis les journaux. On annonce partout le triomphe des Français, mais le ciel protecteur de l'innocence et de la vertu t'aura-t-il sauvé des nouveaux périls où le sort te jette? Tu es toujours sous l'épée de Damoclès et, tremblante pour tes jours, je suis continuellement dévorée par un vautour. Ton papa et ton frère qui partagent mes alarmes, me rassurent un peu en me disant que tes lettres pour la France n'ont peut-être pas un libre cours et qu'il est possible qu'elles soient interceptées. Courage et patience, il faut avoir un fréquent recours à ces deux vertus dont la pratique est pénible et qui ne sont pas trop à l'usage de l'extrême sensibilité. Enfin, si je reçois bientôt une lettre de mon cher fils, quelle montagne ôtée de dessus mon cœur et de quel poids accablant il sera soulagé! [...]

Notre horizon politique est toujours gros de nuages, sans que je puisse te dire la moindre nouvelle. On est dans l'attente des événements, et dans une telle obscurité, en attendant la

lumière, qu'on ne sait pas encore officiellement les articles des préliminaires de la paix, ce qui ouvre un vaste champ au babil mensonger de nos journalistes qui ont cent bouches comme la Renommée et qui parlent chacun à leur guise. [...]

Mon cher ami, vite un mot de toi, cela vaudra mieux qu'un cours de morale entier. Je ne respire pas. Ma pauvre Marion guette tous les porteurs de lettres et tous les jours notre espoir est déçu. Que je suis inquiète ! Superbe Venise, qu'as-tu fait de mon fils ? Que je serais contente si tu parcourais cette belle Italie avec sécurité et sûreté, comme je le fais dans un livre ! La République de Lucques fait mon admiration. J'étais hier à Modène, ville charmante. J'ai été à Livourne, où mille choses ont fixé mon attention. Je suis ! Je suis où tu es et l'Italie est la contrée chérie de mon cœur. *Bene mio, moi tesoro, caro padre tuo, cara madre tua sono...* J'ai bien regret d'avoir oublié l'italien ; apprends-le vite. Toute à toi, cher fils, toute à toi. Mille tendresses des amis et parents, et de ton frère, et de Marion etc., etc.